

Le Hirak, quel chemin vers la solution?

Le Hirak, quel chemin vers la solution? rappelé M.Soufi. «À cet effet il est important de signaler que ceux qui continuent dans les manifestations sont des groupuscules qui font de l'activisme pour leurs intérêts personnels tout en servant des agendas étrangers, comme celui de l'ex-puissance coloniale et d'autres



Malgré l'élection d'un Président de la République le 12 décembre avec la participation de plus de 40% du corps électoral, les manifestations populaires n'ont pas cessé pour autant et ce, bien que le chef de l'État ait appelé à un dialogue sans exclusion. «Concernant la persistance du Hirak, il est nécessaire de rappeler que les revendications qu'il porte ont été adoubées et soutenues et par l'armée, et par l'actuel Président de la République Abdelmadjid Tebboune», a rappelé M.Soufi. «À cet effet il est important de signaler que ceux qui continuent dans les manifestations sont des groupuscules qui font de l'activisme pour leurs intérêts personnels tout en servant des agendas étrangers, comme celui de l'ex-puissance coloniale et d'autres, dans le cadre de ce qui est désigné comme les guerres de 4e et 5e générations en liaison avec des organisations comme Otpor et Canvas», a-t-il insisté. «Ces puissances cherchent à asseoir leur domination sur toutes les ressources et les richesses de la région». Sur la même lancée, M.Soufi a ajouté que «concernant la main tendue du Président de la République pour un dialogue national inclusif, il me semble que la meilleure façon de lui donner une chance de réussir est de le mener dans un cadre institutionnel». Car, «après dix mois de manifestations, le Hirak n'a pas réussi à se faire représenter et à dégager une direction». «À l'issue de cette réforme, le Président de la République devrait appeler à l'organisation d'élections anticipées à tous les niveaux: locales, régionales, législatives et sénatoriales. Ainsi, le peuple élira ses représentants à tous les niveaux et c'est avec eux que le dialogue doit être amorcé dans un cadre institutionnel légitime et organisé. Dans ce cadre, ces représentants pourront également exercer leur rôle de contrôler le travail de l'exécutif et d'asseoir un réel contre-pouvoir».

Résolution des crises en Libye et au Mali

Tebboune insiste sur la redynamisation du rôle de l'Algérie



En présidant avant-hier une réunion du Haut Conseil de Sécurité, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune compte instaurer une nouvelle tradition dans l'ap-

proche sécuritaire en Algérie en accordant un intérêt particulier à la sécurisation de nos frontières à la lumière des répercussions que pourraient engendrer les conflits et les crises dans les

pays voisins comme la Libye et le Mali notamment. À ce propos, le Haut Conseil de Sécurité a décidé d'une batterie de mesures à prendre pour la protection de nos frontières et notre

territoire national et la redynamisation du rôle de l'Algérie au plan international, particulièrement en ce qui concerne ces deux dossiers, et de manière générale dans le Sahel, la région saharienne et l'Afrique. Pour ainsi dire, M. Tebboune veut redynamiser le rôle de la diplomatie algérienne parallèlement aux efforts que les forces de l'ANP sont en train de déployer pour sécuriser nos frontières. Ceci d'autant que l'Algérie est devenue un exemple à suivre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et en matière de maîtrise totale de la sécurisation de ses frontières contre tous les dangers et toutes menaces d'où qu'elles viennent et ce, conformément à la stratégie globale et intégrée adoptée. Récemment, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum (actuellement Premier ministre par intérim) avait indiqué, au sujet de la crise en Libye, que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de cet conflit, soulignant que «seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble...

Dans un entretien accordé à Sputnik

Dr Abdelkader Soufi écarte «tout risque» de désunion de l'armée après la mort d'Ahmed Gaïd Salah



Un expert algérien en études stratégiques et politiques de défense a écarté «tout risque» de désunion de l'armée après la mort de son chef d'état-major. Il a également avancé des raisons à la persistance du Hirak. «L'aboutissement et le succès du processus électoral qui a permis d'élire un Président de la République, nous le devons pour une grande partie à feu le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah [chef d'état-major de

l'Armée nationale populaire (ANP) et vice-ministre de la Défense nationale, ndlr]», a indiqué dans une interview accordée à Sputnik le docteur Abdelkader Soufi, enseignant à l'université de Blida et expert en études stratégiques et politiques de défense. «Sous son commandement, l'ANP a accompli un travail crucial de sécurisation de l'élection présidentielle sur deux fronts», explique-t-il. «D'abord sur le plan interne, en encadrant

le Hirak lui-même et en empêchant tout débordement, en plus d'un déploiement des forces de sécurité tous corps confondus sur tout le territoire national», ajoute-t-il, précisant qu'à «ceci s'ajoute un quadrillage hermétique de toutes les frontières du pays grâce à un déploiement massif des forces de l'ANP pour éviter toute intrusion ou menace sur le pays». «C'était une tâche colossale que le général Gaïd Salah, âgé de 80 ans, a payé de sa vie».

45e vendredi de contestation Le Hirak maintient toujours ses revendications

Plusieurs milliers d'Algériens ont manifesté à l'occasion du dernier rassemblement hebdomadaire de l'année contre le régime, une mobilisation aussi importante que celles des dernières semaines.

Environ une heure après la fin de la grande prière hebdomadaire, qui marque traditionnellement le début des marches, la mobilisation semblait être identique à celles depuis le début du "Hirak", le "mouvement" populaire, inédit et massif, de contestation pacifique du régime, né le 22 février.

Les manifestants interrogés ont affiché une certaine colère, mais aussi de la détermination à poursuivre le mouvement.

"Nous on est là, on continue le combat", témoigne Hocine, fonctionnaire de 50 ans, dans le cortège, où sont brandis de nombreux portraits de Ramdane Abane, assassiné il y a 62 ans jour pour jour.

Dirigeant politique historique du Front de libération nationale (FLN)

mis sur pied pour lutter contre le pouvoir colonial français, Ramdane Abane était l'un des architectes de la plateforme politique du mouvement, affirmant notamment la "primauté du politique sur le militaire". C'est le 45e vendredi consécutif de manifestation hebdomadaire pour la contestation, entrée dans son 11e mois.

C'est aussi le deuxième vendredi de marche anti régime depuis l'entrée en fonctions du nouveau président, Abdelmadjid Tebboune, le 19 décembre.

Une présidentielle boycottée par la contestation, qui avait organisé des manifestations de grande ampleur les semaines précédant le vote, dénonçant une volonté du régime de se régénérer.

Le cortège, moins compact qu'à l'accoutumée vendredi, contraste avec la foule impressionnante qui a rendu hommage deux jours avant au général Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'armée et ouvertement maître du pays ces huit der-



niers mois.

Décédé le 23 décembre à 79 ans d'une crise cardiaque, il était régulièrement conspué dans les cortèges, étant vu par la contestation

comme l'intraitable gardien du système rejetant toutes les revendications du "Hirak". Hier matin, bien avant la manifestation, les Algérois ont paru partagés sur la suite à don-

ner au mouvement: certains se sont montrés déterminés à continuer, d'autres hésitants ou désabusés, d'autres enfin partisans du dialogue ou de nouveaux modes d'action.

ONPPE L'Algérie dotée de plusieurs mécanismes de protection des droits de l'enfant



La présidence de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi, a fait état jeudi à Alger de l'existence en Algérie de plusieurs mécanismes de protection et de promotion des droits de l'enfant. Lors d'une journée d'études sur "les droits de l'enfant entre le droit musulman et le droit positif, organisée par le Haut conseil islamique (HCI) en collaboration avec l'ONPPE, Mme Chorfi a évoqué les nombreux mécanismes de protection des droits de l'enfant en Algérie, "alliant droit musulman et la législation mise en place par l'Etat algérien en faveur de cette frange sociale, y compris les orphelins, les enfants aux besoins spécifiques et ceux nés sous X". Rappelant les différentes lois qui protègent l'enfant, en particulier la Constitution, elle a souligné que l'ONPPE a été institué par décret exécutif en 2016 pour être opérationnel en 2017 en matière de promotion des droits de l'enfant, "non seulement au plan juridique mais sur le terrain à travers des campagnes de sensibilisation menées sur l'ensemble du territoire national, impliquant des acteurs de la société civile et des journalistes, et via le numéro vert 11/11 destiné au signalement des cas d'atteinte aux droits de l'enfant. Mme. Chorfi a précisé également que son instance s'attelle à l'élaboration d'un rapport annuel sur la situation de l'enfant en Algérie, qui sera présenté au président de la République, annonçant par la même le projet de création d'une banque de données sur la situation de l'enfance en Algérie. Pour le président du Haut conseil islamique (HCI), Abou Abdallah Ghlamallah, "l'enfant est un projet d'avenir dont il faudrait prendre soin, par l'éducation et l'enseignement pour en faire un membre utile à la société", soulignant l'impératif de protéger les enfants contre les risques des nouvelles technologies. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, il est nécessaire d'appréhender "intelligemment" certaines lois internationales et protocoles en matière des droits de l'Homme, car pouvant parfois "être opposés à nos principes et à nos croyances". Intervenant à cette occasion, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), Mustapha Khiati a estimé que "l'Islam avait offert toutes les garanties fondamentales pour la protection des droits de l'enfant depuis sa naissance voire avant et jusqu'à ce qu'il devienne un être fort, jeune et équilibré", mettant en avant l'importance de la prise en charge de l'aspect psychologique dans l'éducation de l'enfant afin de faire de lui une personne stable. M. Khiati a déploré, à la fin de son intervention, la situation dans laquelle évoluent les enfants dans les régions de conflits et de guerres "où leur vécu se dégrade jour après jour".

M.M

Santé Manger deux pommes par jour suffirait à améliorer l'état de santé cardiovasculaire

Une nouvelle étude confirme les effets bénéfiques d'une consommation régulière et conséquente de pommes sur le taux de cholestérol et la santé cardiovasculaire. Les personnes souffrant d'une légère hypercholestérolémie peuvent réduire leur taux de cholestérol en mangeant deux pommes par jour pendant au moins huit semaines. Cette méthode a été présentée par des chercheurs de l'Université de Reading, au Royaume-Uni, dans une nouvelle étude, publiée dans l'American Journal of Clinical Nutrition. La recherche a été menée auprès de 40 personnes de 20 à 69 ans. Pendant deux mois, une moitié de ces patients mangeaient deux pommes par jour et l'autre moitié consommaient l'équivalent sous forme de jus.

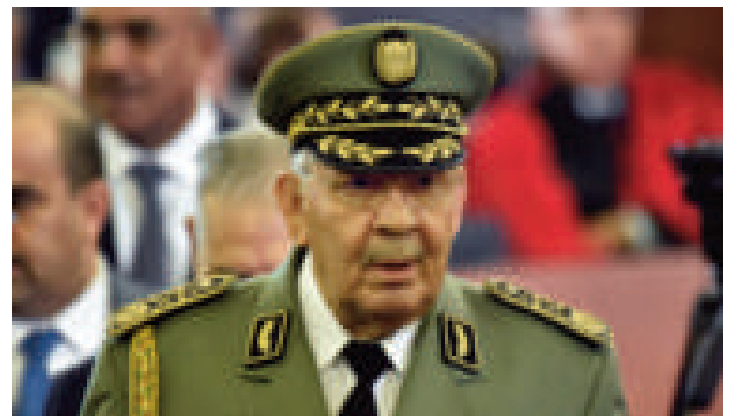
Ensuite, ces groupes ont changé de place et ont continué l'expérience pendant deux autres mois. D'après l'étude, les participants se sont soumis à un bilan sanguin avant et après l'expérience afin de comparer notamment leur glycémie et leur taux de lipides dans le sang. À l'issue de cette période, les résultats de l'expérience ont montré qu'une réduction du taux de "mauvais" cholestérol avait uniquement été enregistrée chez les participants qui mangeaient des pommes. Leur taux de "mauvais" cholestérol avait diminué de près de 4%. Des effets qui n'ont pas été constatés chez le groupe ayant consommé du jus de pomme. En outre, les experts soulignent que les vaisseaux sanguins des participants étaient plus sains et plus "détendus", après avoir

mangé des pommes tous les jours. "L'une des principales conclusions de notre étude est que des changements simples et modestes dans le régime alimentaire, tels que l'introduction de deux pommes, peuvent avoir un effet significatif sur la santé cardiaque", a commenté le directeur de l'étude Thanasis Koutsos. Selon les scientifiques, les pommes sont riches en fibres et en micronutriments bénéfiques appelés polyphénols qui peuvent jouer un rôle clé dans la réduction des taux élevés de cholestérol. Pourtant, les chercheurs ont souligné la nécessité d'effectuer des études supplémentaires pour déterminer la cause principale de la diminution du taux de cholestérol grâce aux pommes, plutôt qu'avec le jus.

Yasmina Derbal / Ag

Décès d'Ahmed Gaïd Salah: Des vétérans de l'APN et des citoyens affluent à Aïn Yagout pour présenter leur condoléance

Des vétérans de l'Armée nationale populaire (APN) et des citoyens venus de plusieurs wilayas ont afflué vendredi au village natal du vice ministre de la défense nationale, chef d'état major, feu Ahmed Gaïd Salah à Gabel Yagout dans la commune d'Aïn Yagout à Batna pour présenter leurs condoléances à la famille du défunt. Près de 800 citoyens dont 300 retraités et anciens combattants de l'APN ainsi que des réservistes sont arrivés à Aïn Yagout et ont improvisé une marche depuis l'entrée de la commune jusqu'à l'école coranique et la zaouia, Si Othmane Ahmed Gaid dans le village de Gabel Yagout, sur 1km scandant "Djeich, chaab khaoua khaoua" (Armée et peuple sont frères) et "Tahya Jazair" (Vive l'Algérie). Les présents, parmi lesquels des compagnons d'armes du défunt, général Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'armée nationale populaire (ANP), ont évoqué sa participation à la Guerre de Libération et ses efforts déployés



après l'indépendance de l'Algérie pour former une armée moderne. Ils ont loué également sa sagesse, son acharnement et ses efforts pendant des mois pour permettre à l'Algérie de dépasser sa crise "sans effusion du sang et dans le respect de la Constitution". Un ancien combattant des Guerres du Moyen Orient 1967-1973, Salah Bala de Biskra a témoigné de son côté de "la bravoure et du courage" de feu Ahmed Gaïd Salah, lors de ces faits d'arme. Les présents ont accompli la prière du Dohr à la zaouia Si othmane

Ahmed Gaïd avant de signer le registre des condoléances, ouvert pour tout visiteur à la tente installée, à proximité de la zaouia. Le village Gabel Yagout continuait dans l'après midi d'accueillir des centaines de citoyens, venus de toute part présenter leurs condoléances et exprimer leur sympathie à la famille du défunt et à ses proches. Les habitants du village ont à cette occasion fait montre d'hospitalité reflétant l'esprit de solidarité qui caractérise le peuple algérien dans de telles circonstances, a-t-on constaté.

Dans un entretien accordé à Sputnik Dr Abdelkader Soufi écarte «tout risque» de désunion de l'armée après la mort d'Ahmed Gaïd Salah

Un expert algérien en études stratégiques et politiques de défense a écarté «tout risque» de désunion de l'armée après la mort de son chef d'état-major. Il a également avancé des raisons à la persistance du Hirak. «L'aboutissement et le succès du processus électoral qui a permis d'élire un Président de la République, nous le devons pour une grande partie à feu le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah [chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et vice-ministre de la Défense nationale, ndlr]», a indiqué dans une interview accordée à Sputnik le docteur Abdelkader Soufi, enseignant à l'université de Blida et expert en études stratégiques et politiques de défense. «Sous son commandement, l'ANP a accompli un travail crucial de sécurisation de l'élection présidentielle sur deux fronts», explique-t-il. «D'abord sur le plan interne, en encadrant le Hirak lui-même et en empêchant tout débordement, en plus d'un déploiement des forces de sécurités tous corps confondus sur tout le territoire national», ajoute-t-il, précisant qu'à «ceci s'ajoute un quadrillage hermétique de toutes les frontières du pays grâce à un déploiement massif des forces de l'ANP pour éviter toute intrusion ou menace sur le pays». «C'était une tâche colossale que le général Gaïd Salah, âgé de 80 ans, a payé de sa vie». Face aux bruits concernant un éventuel risque de guerre de position entre les membres du haut commandement de l'armée algérienne suite à l'annonce de la disparition de son ex-chef d'état-major, l'expert a affirmé: «le général Gaïd Salah était certes le chef de l'état-major de l'ANP, mais il ne décidait pas seul». «Il faut savoir que la direction de l'armée algé-



rienne est collégiale aussi bien au niveau de son haut commandement qu'au niveau de ses différents corps [Armée de terre, Armée de l'air, Marine, Forces aériennes de défense du territoire et gendarmerie, ndlr] et de ses six régions militaires», a-t-il expliqué, soulignant que «c'est la collégialité des décisions prises démocratiquement après débats et délibérations aux seins de ses structures qui est la source de sa cohésion et de sa force». Dans le même sens, Abdelkader Soufi avance que «bien que le général Gaïd Salah ait été un chef et un stratège avéré, il est inconcevable de résumer toute l'ANP, qui compte plus de 600.000 membres, à sa seule personne». Selon le spécialiste, le général était entouré par des cadres dont «la compétence et le patriotisme ne

souffre aucune démonstration». L'expert en est persuadé: «Il n'y a donc aucune crainte à avoir sur la cohésion de l'ANP et sur ses capacités à assumer sa tâche de défense du territoire et des intérêts nationaux qui lui est assignée par la constitution du pays».

Le Hirak, quel chemin vers la solution?

Malgré l'élection d'un Président de la République le 12 décembre avec la participation de plus de 40% du corps électoral, les manifestations populaires n'ont pas cessé pour autant et ce, bien que le chef de l'État ait appelé à un dialogue sans exclusion. «Concernant la persistance du Hirak, il est nécessaire de rappeler que les revendications qu'il porte ont été adoucies et soutenues et

par l'armée, et par l'actuel Président de la République Abdelmadjid Tebboune», a rappelé M. Soufi. «À cet effet il est important de signaler que ceux qui continuent dans les manifestations sont des groupuscules qui font de l'activisme pour leurs intérêts personnels tout en servant des agendas étrangers, comme celui de l'ex-puissance coloniale et d'autres, dans le cadre de ce qui est désigné comme les guerres de 4e et 5e générations en liaison avec des organisations comme Otpor et Canvas», a-t-il insisté. «Ces puissances cherchent à asseoir leur domination sur toutes les ressources et les richesses de la région». Sur la même lancée, M. Soufi a ajouté que «concernant la main tendue du Président de la République pour un dialogue national inclusif, il me semble que la

meilleure façon de lui donner une chance de réussir est de le mener dans un cadre institutionnel». Car, «après dix mois de manifestations, le Hirak n'a pas réussi à se faire représenter et à dégager une direction». «À l'issue de cette réforme, le Président de la République devrait appeler à l'organisation d'élections anticipées à tous les niveaux: locales, régionales, législatives et sénatoriales. Ainsi, le peuple élira ses représentants à tous les niveaux et c'est avec eux que le dialogue doit être amorcé dans un cadre institutionnel légitime et organisé. Dans ce cadre, ces représentants pourront également exercer leur rôle de contrôler le travail de l'exécutif et d'asseoir un réel contre-pouvoir». Abdelkader Soufi estime que la période de vide institutionnel qui s'est installée dans le pays à la suite de la démission de l'ex-Président Abdelaziz Bouteflika le 2 avril a permis aux «oligarques de l'argent sale d'en profiter au maximum pour transférer des sommes colossales d'argent détourné vers l'étranger». Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, ex-chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) algérienne et vice-ministre de la Défense nationale, est décédé lundi 23 décembre. Deux jours plus tard, il a été inhumé dans le carré des Martyrs, au cimetière d'El-Alia, à Alger, accompagné à sa dernière demeure par des centaines de milliers d'Algériens. Un communiqué de la présidence de la République a annoncé lundi 23 décembre que le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, avait nommé le général major Saïd Chengriha, commandant de l'Armée de terre, au poste de chef d'état-major par intérim de l'ANP en remplacement du général Gaïd Salah.

K.L./ Sputnik

Résolution des crises en Libye et au Mali Tebboune insiste sur la redynamisation du rôle de l'Algérie

En présidant avant-hier une réunion du Haut Conseil de Sécurité, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune compte instaurer une nouvelle tradition dans l'approche sécuritaire en Algérie en accordant un intérêt particulier à la sécurisation de nos frontières à la lumière des répercussions que pourraient engendrer les conflits et les crises dans les pays voisins comme la Libye et le Mali notamment. À ce propos, le Haut Conseil de Sécurité a décidé d'une batterie de mesures à prendre pour la protection de nos frontières et notre territoire national et la redynamisation du rôle de l'Algérie au plan international, particulièrement en ce qui concerne ces deux dossiers, et de manière générale dans le Sahel, la région saharienne et l'Afrique. Pour ainsi dire, M. Tebboune veut redynamiser le rôle de la diplomatie algérienne parallèlement aux efforts que les forces de l'ANP sont en train de déployer pour sécuriser nos frontières. Ceci d'autant que l'Algérie est devenue un exemple à suivre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et en matière de maîtrise totale de la sécurisation de ses frontières contre

tous les dangers et toutes menaces d'où qu'elles viennent et ce, conformément à la stratégie globale et intégrée adoptée. Récemment, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum (actuellement Premier ministre par intérim) avait indiqué, au sujet de la crise en Libye, que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de cet conflit, soulignant que «seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes est à même de rétablir la paix dans ce pays». Il a ajouté qu'il appartenait dès lors aux Libyens d'engager dans les meilleurs délais, un processus inclusif de réconciliation nationale, comme cadre indispensable devant mettre un terme à la division et aboutir à l'objectif ultime de l'organisation d'élections transparentes sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU. M. Boukadoum avait soutenu que la tenue de ces élections, dont les résultats devraient être respectés par toutes les parties prenantes, «contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance et à la mise en place d'institutions gouvernementales démocratiques pérennes, dont une armée nationale unifiée et seule responsable d'assurer la

sécurité du pays». Il avait, par la même occasion, rappelé que «l'Algérie qui a toujours encouragé les frères libyens à s'engager sur la voie du dialogue inclusif et de l'entente nationale, est convaincue que les parties libyennes sauront faire montre de sagesse pour dépasser leurs différences et faire prévaloir les intérêts nationaux suprêmes». Il a également fait remarquer que l'Algérie avait condamné avec la plus grande force l'attaque ayant ciblé un centre d'hébergement de migrants et a appelé à «situer les responsabilités et à identifier les auteurs de ce crime abject». Il avait, en outre, relevé que la situation des migrants africains en Libye est intrinsèquement liée à la crise majeure que connaît ce pays depuis 2011, soulignant «la nécessité d'un retour sans délai au processus de dialogue inclusif entre l'ensemble des parties libyennes afin de parvenir à une solution consensuelle de ce conflit qui n'a que trop duré». M. Boukadoum avait observé que la situation sécuritaire en Libye «ne cesse de se dégrader», ajoutant que «l'absence de contrôle des autorités sur tout le territoire et, plus particulièrement, dans les zones frontalières du



pays, a été mis à profit par les groupes terroristes, notamment, Daech, pour s'implanter et se développer dans un environnement marqué par le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains». Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que le règlement de cette crise qui affecte le continent africain «nous interpelle», ajoutant que le conflit libyen «reste avant tout un conflit africain, et le rôle de l'UA doit être, à notre sens, plus visible en tant que partenaire privilégié de l'ONU dans le règlement des crises en Afrique, et ce dans le cadre d'une approche de subsidiarité et de complémentarité

». Il revient, avait-il estimé, par conséquent, à l'UA et à l'ONU de «travailler en étroite collaboration afin de mettre en place une feuille de route commune pour une résolution de la crise en Libye et œuvrer à une meilleure synergie entre les efforts et initiatives déployées par les deux Organisations afin de converger vers le seul objectif que nous devons nous assigner, celui de réunir tous les frères et sœurs libyens dans le cadre d'un processus de dialogue et de réconciliation nationale franc et responsable».

H.M

La mesure applicable à partir de janvier La vente du pain dans des sacs en plastique, c'est bientôt fini

Les boulangers vont désormais vendre leur pain dans des sacs en papier (kraft) au lieu des sacs en plastique. Ainsi, et face à la production massive de sacs en plastique à usage unique et à la pollution qu'ils occasionnent, les instances algériennes représentées par le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables, de la santé et du commerce, en collaboration avec les militants dans le domaine (Association nationale des commerçants algériens "Anca"), représentés par l'union nationale des boulangers, ont adopté une directive qui impose aux boulangeries de « stopper » l'utilisation de ces sacs en plastique et de les remplacer par d'autres en papier. L'annonce de cette directive sera faite et généralisée à partir de la semaine prochaine, tandis que son application sera pour le mois de janvier 2020. Une mesure qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pollution et la protection de l'environnement, sachant que quarante-neuf millions de baguettes de pain sont consommées quotidiennement par les Algériens et plus de 30 millions de sacs en plastique sont utilisés, d'où la nécessité de changer nos habitudes et d'opter pour des sacs écologiques et biodégradables. «Le pain est mieux conservé dans ces sacs alimentaires fabriqués à partir de cellulose et de l'encre alimentaire», selon le président de l'union algérienne des boulangers, Youcef Kelfate. Dans ce sil-



lage, une rencontre portant sur les modalités de l'application de cette directive sera tenue le 28 du mois en cours entre l'union nationale des boulangers, les représentants des entreprises de production de sacs en papier et les ministères, respectivement, de l'environnement, de la santé et du commerce, selon le président de l'union algérienne des boulangers, Youcef Kelfate, pour définir la «date exacte» du début de cette opération, en précisant, toutefois, qu'il est «nécessaire de procéder au lancement des campagnes

de sensibilisation à l'endroit des consommateurs du pain sur les dangers de santé et environnementales liés à l'utilisation des sacs en plastique et à les inciter à choisir les sacs alimentaires en papier qui répondent plus aux normes sanitaires» a-t-il indiqué, tout en ajoutant que «les boulangeries algériennes, à leur tour, sont obligées d'utiliser un emballage en papier». Grand classique du sac écologique, le sac en papier dit «kraft» (fort) est fabriqué à partir de fibres résistantes et facilement

recyclables. Il présente l'avantage d'être très facilement valorisable, à condition d'être collecté correctement, sinon il reste biodégradable. Ainsi, et avec l'abandon progressif des sacs plastiques par la grande distribution, la fabrication de sacs en papier représente une réelle opportunité pour les jeunes porteurs de projets, désirant créer leur propre entreprise. La création de ces jeunes entreprises peut être une aubaine d'embauche, parce qu'elles contribuent à la création d'emplois, mais aussi, un appui pour le sou-

tien et le développement de l'économie nationale. Il sera également question d'enrichir et de diversifier cette économie à travers une production 100% nationale. L'Algérie serait le cinquième consommateur des sacs en plastique dans le monde avec près de 7 milliards de sacs utilisés annuellement, au moment où le plastique représente, faute d'une industrie de recyclage, 60 à 80% des déchets déversés dans le milieu marin national, selon les professionnels de ce secteur. Ces derniers regrettent le fait que le manque du recyclage nous fait perdre au moins 8 milliards DA/an, sachant que «le moyen le moins coûteux et le plus facile de se débarrasser de ces déchets reste le largage dans la nature ou en mer». Pourtant, plusieurs procédés simples, tels que le broyage, la fonte, l'extrusion ou encore l'injection, permettent de recycler ces produits en Algérie pour obtenir de nouveaux matériaux (isolants, briques de construction, dalles, tuiles ou encore du mobilier), a noté ce professionnel. Des milliards de sacs en plastique à usage unique sont encore consommés chaque année en Algérie. Utilisés quelques minutes, ils mettent plusieurs centaines d'années à se dégrader et sont ingérés par les animaux marins et les oiseaux. Un sac en plastique ne prendrait qu'une seconde à faire, mais entre 100 et 400 années pour se biodégrader dans la nature.

Matières premières: Le Cuivre, le palladium et l'arabica finissent l'année 2019 dans le vert

Le cuivre, le palladium et le café arabica figurent parmi les matières premières qui ont fini l'année 2019 au vert sur le marché, portées par l'apaisement des tensions commerciales et des facteurs locaux favorables aux cours. Les signes d'une conclusion prochaine d'un accord commercial partiel entre la Chine et les Etats-Unis ont notamment permis aux matières premières industrielles de finir l'année sur une note positive. Le cuivre, utilisé pour la confection de circuits électroniques, qui servent ensuite dans l'immobilier, l'automobile ou encore l'électroménager, atteignait 6.211,00 dollars la tonne vendredi vers 15H40 GMT, contre 5.986,50 à la clôture un an auparavant, le 27 décembre 2018. Il a même dépassé la barre des 6.600 dollars au cours de la première moitié de 2019, avec un plus haut annuel à 6.608,50 dollars le 17 avril. Le regain de santé du métal rouge reflète celui des autres matières premières cotées au London Metal Exchange et illustre leur dépendance à la croissance de la Chine, qui les engloutit en sa qualité de premier importateur mondial. Le palladium, utilisé à 85% dans l'industrie automobile, a quant à lui grimpé de moitié en 2019 et atteint un plus haut historique le 17 décembre à 2.000,35 dollars l'once, un niveau que même l'or n'a jamais atteint. La situation de pénurie qu'il connaît, qui pousse les prix vers le haut, "est alimentée par une demande



robuste qui devrait atteindre un nouveau record cette année", a souligné Carsten Fritsch, analyste pour Commerzbank, malgré des ventes de véhicules neufs qui stagnent ou déclinent aux Etats-Unis, en Chine et en Europe de l'ouest. Le cours de l'arabica, variété de café principalement cultivée en Amérique du sud, a quant à lui bénéficié d'une baisse de la production attendue pour la saison 2019-2020. Cette chute, de 2,7% selon l'Organisation internationale du café, plombe l'offre et profite aux cours. Elle est liée aux contraintes du cycle de l'arbuste, dont la floraison - et par conséquent la productivité - est moins intense une année sur deux, ainsi qu'à de mauvaises conditions météorologiques à certains moments-clés du développement de la plante au Brésil, premier produc-

teur mondial. La hausse de la monnaie brésilienne face au dollar a également contribué au soutien des cours. Quand le réal est fort, cela rend les exportateurs brésiliens moins enclins à vendre leur café vu qu'ils en tirent un bénéfice moins élevé dans leur monnaie locale. Sur le Liffe de Londres, la livre d'arabica pour livraison en mars valait 131,90 cents vendredi vers 15H40 GMT, contre à peine plus de 100 cents un an plus tôt. Elle reste cependant loin du pic atteint en octobre 2014 à 225,50 cents, ou de mai 2011 lorsqu'elle avait dépassé les 300 cents. L'or, classé dans les matières premières mais dont le comportement de marché s'apparente davantage à une monnaie, a connu en 2019 sa plus forte hausse annuelle depuis 2010, grimpant d'environ 18%.

N.I

Bronchiolite (santé) L'importance du diagnostic pour une meilleure évaluation des cas

Le Pr. Abdelatif Bensenouci, pédiatre au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Isaad Hassani de Beni Messous (Alger) a insisté sur l'importance du diagnostic pour une meilleure évaluation des cas de bronchiolite, soulignant que cette pathologie très répandue chez les enfants durant la saison hivernale est facile à diagnostiquer. Le virus respiratoire syncytial (VRS), à l'origine de la bronchiolite chez les enfants, se propage surtout entre novembre et mars et atteint son pic en décembre, a-t-il précisé, ajoutant que cette maladie peut entraîner la mort chez un taux très faible de nourrissons, âgés entre 0 et 3 mois, en raison de leur vulnérabilité. Le spécialiste a appelé les parents dont les enfants souffrent de bronchiolite ou de difficultés respiratoires à "faire preuve de patience", expliquant que cet état "ne nécessite pas de soins intensifs ou la prescription d'antibiotiques, autant qu'un recours à la ventilation assistée (artificielle), pour permettre à l'enfant de mieux respirer". Pour M. Bensenouci, cette pathologie "contagieuse et très répandue" est facile à diagnostiquer par le médecin et nécessite un examen minutieux pour une meilleure évaluation des cas, assurant que cette maladie n'est pas dangereuse, à l'exception de certains cas de bronchiolite aigue qui nécessite le transfert de l'enfant à l'hôpital. Il a, à ce propos, souligné l'impératif de "prendre les mesures nécessaires pour permettre aux méde-

cins d'établir un bon diagnostic des cas de bronchiolite, de s'assurer s'ils sont simples, moyens ou aigus et garantir ainsi une meilleure prise en charge aux enfants et une meilleure orientation à leurs parents». Les services de pédiatrie au niveau des différents établissements hospitaliers du pays enregistrent, en cette période de l'année, "l'admission d'un grand nombre d'enfants souffrant de bronchiolite", a-t-il fait savoir, rappelant que le service de pédiatrie à l'hôpital de Beni Messous, à titre d'exemple, accueille quotidiennement 4 à 6 cas, souvent, placés sous ventilation assistée de 24 à 72 heures». Dans ce contexte, Pr. Bensenouci a préconisé la surveillance des nourrissons âgés de moins de trois mois ainsi que des enfants atteints d'autres maladies respiratoires, cardiaques, pulmonaires ou souffrantes d'handicap. Insistant sur l'importance d'organiser des campagnes de sensibilisation d'envergure sur la bronchiolite notamment dans les médias, le spécialiste a expliqué qu'il n'y avait ni vaccin, ni traitement à cette pathologie (uniquement la ventilation assistée), ajoutant qu'un seul médicament est prescrit pour les cas graves. À rappeler que le VRS, à l'origine de 95% des cas de bronchiolite chez les enfants de moins de 02 ans, se présente souvent comme un simple rhume, mais son aggravation chez le nourrisson peut entraîner la mort.

Y.D / Ag

Coopération bilatérale sino- algérienne

Un plan de développement à long terme pour tirer profit de la Nouvelle route de la soie

L'Algérie doit définir une stratégie de développement à long terme pour pouvoir tirer profit des opportunités de l'initiative chinoise "OBOR" (One belt, One road- la Ceinture et la Route) qu'elle a rejoint fin 2018, a indiqué jeudi à Alger l'expert en intelligence économique, Abdenour Kachi. "A l'aube du nouveau plan quinquennal 2019-2023 de coopération sino-algérien, la dynamique des nouvelles routes de la soie présentent des opportunités certaines et de nombreux avantages pour l'Algérie", a souligné M. Kachi lors d'une table-ronde organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) sur l'initiative OBOR, ses enjeux et opportunités. Toutefois, "l'Algérie doit se doter d'un plan stratégique à long terme (15 à 20 ans) afin de définir par elle-même ses propres axes stratégiques de développement", selon l'expert. Ce travail, poursuit-il, permettra à l'Algérie d'identifier quels partenariats stratégiques conclure avec ses partenaires dont la Chine. Rappelant les avantages liés au positionnement politique de l'Algérie notamment les relations historiques d'amitié avec la Chine et les positions communes sur les principales questions internationales, l'expert a appelé à optimiser les relations entretenues avec le géant asiatique en cherchant une place privilégiée dans la stratégie de redéploiement mondial de la Chine. "L'Algérie qui n'a que très récemment et trop timidement marqué son intérêt à cette initiative, doit proposer un projet qui lui permet de tirer profit de ses formidables leviers de développement", a noté M. Kachi citant en particulier, le positionnement dans le bassin méditerranéen, la proximité de

l'Europe, la profondeur africaine ainsi que disponibilité de ressources énergétiques et minières et de ressources humaines formées. Pour lui, il ne s'agit pas pour l'Algérie d'engrèner une liste de projets à faire par ou avec la Chine, mais plutôt s'inscrire quelques part dans le redéploiement tentaculaire des routes mondiales du commerce. Evoquant la place du secteur énergétique dans ce projet, l'expert a estimé que devant les défis énergétiques qui attendent l'Algérie (relance de la production industrielle, grosse consommatrice d'énergie, augmentation annuelle de la population, augmentation de la consommation interne...), l'initiative de la Nouvelle route de la soie peut porter des solutions qui vise également à développer un réseau électrique intercontinental. "L'Algérie aura sûrement intérêt à examiner les conditions dans lesquelles un axe stratégique fort et une synergie pourraient être construits autour du potentiel solaire algérien. Elle devrait mener une réflexion en profondeur et développer un argumentaire convaincant de manière à sortir du schéma de la Chine qui destine la production d'énergie renouvelable de l'Algérie au seul marché européen", a-t-il souligné. Concernant les domaines de partenariats avec la Chine dans le cadre de l'initiative "OBOR", l'expert recommande de s'intéresser à la zone transfrontalière de Tamanrasset et à d'autres points de passage transfrontaliers, la constitution d'un rempart vert pour lutter contre la désertification, la création d'écoles des métiers en partenariat et une université de la technologie et du numérique. Cependant, l'expert préconise, de recourir aux appels à la concurrence internationale



dans les domaines des études, de la réalisation, des choix technologiques, des équipements, et des financements qui seront "vitaux" pour les projets de partenariat dans lesquels l'Algérie s'inscrita. "Le FMI et les experts internationaux ont dès le mois d'avril 2018 alerté sur les risques de la spirale d'endettement générée autour des alternatives chinoises des routes de la soie. L'institution rappelait alors que les projets conclus depuis 2013 étaient majoritairement financés et réalisés par la Chine, aggravant de ce fait le taux d'endettement de nombreux pays et constituant une menace réelle et sérieuse de déséquilibres nationaux", a-t-il averti. L'Algérie avait identifié, ces dernières années, trois mégaprojets en partenariat avec la Chine: le Port

Centre et le pôle industriel de phosphates à l'Est du pays qui sont les deux "à l'arrêt" alors que le projet de mines de fer à Ghara Djebilet est toujours en phase d'étude préliminaire et trouve des difficultés dans sa partie Process compte tenu de la teneur élevée en phosphore du minerai, rappelle M.Kachi. La balance des échanges commerciaux avec la Chine est marquée par un déséquilibre en faveur du géant asiatique avec des importations avoisinant les 9 milliards de dollars et des exportations algériennes qui ne dépassent pas 0,5 milliard de dollars. Selon les chiffres du Conseil national économique et social (CNES), plus 55.000 chinois travaillent en Algérie notamment dans le domaine du BTP où la société CSEC comptait à elle seule

245 projets en Algérie à son actif fin 2016. Lancé en 2013, l'initiative "OBOR" ou la Nouvelle route de la soie initiative consiste à développer un ensemble de liaisons commerciales maritimes, routières et de voies ferroviaires entre la Chine et le reste du monde avec un budget de 1.000 milliards de dollars consacré à ce programme. Le tracé des Nouvelles routes de la soie couvre une population totale de 4,4 milliards de personnes soit 63% de la population mondiale ainsi que 30% du PIB mondial. La Chine représente avec les Etats-Unis et l'Allemagne 30% des échanges mondiaux de marchandises en 2018. Elle reste aussi le plus grand exportateur de produits manufacturés avec 13% du volume mondial. (APS)

Entreprises : Nécessité de la veille stratégique et de l'innovation pour être compétitif

La veille stratégique et l'innovation par l'exploitation des compétences dont dispose l'entreprise, sont parmi les principaux outils qui vont permettre aux entités économiques d'être compétitives et pérennes, a souligné l'économiste, chercheur à l'université de Tizi-Ouzou, Pr. Matmar Dalila. Cette universitaire qui a présenté une communication sur "l'information, la veille technologique et l'innovation" lors d'une journée d'information et de communication, sur l'innovation, la qualité et la promotion du produit national, organisée par la wilaya de Tizi-Ouzou, et placée sous le haut patronage de la ministre de l'Industrie et des Mines et sous l'égide du wali, Pr. Matmar a souligné que pour être compétitif et concurrentiel, l'entreprise doit disposer d'une veille stratégique qui lui permettra de maîtriser l'ensemble des aspects (économique, juridique, technologique, réglementaire, normalisation, commercial, et marketing) de son environnement. Cette veille nécessite un travail de collecte, par des veilleurs, d'informations, tel que les brevets tombés dans le domaine publics, les publications et travaux de recherche et qui peuvent être exploités et transformés

en innovation. "Cette collecte de l'information lui permettra de garder l'avantage concurrentiel par la créativité et l'innovation pour améliorer son produit sur différents plans (processus de fabrication, marketing)", a-t-elle expliquée. Pr. Matmar a mis en exergue, par ailleurs, l'importance d'exploiter les compétences qui existent au sein de l'entreprise, de les capitaliser, les motiver et de les mettre en étroite collaboration avec d'autres chercheurs pour qu'elles puissent aller vers la création, l'invention et l'innovation. Selon cette même spécialiste "si cette veille existait au sein de nos entreprises, elle leur aurait permis d'anticiper l'arrêt de l'importation de certains produits et de trouver des moyens pour se redéploier", a-t-elle dit en relevant que "malheureusement nos entreprises sont toujours dans cette démarche d'adaptation et non d'anticipation, car on ne pratique pas de veille", a-t-il insisté. Elle a insisté sur l'importance de créer un organisme de veille une sorte d'observatoire d'intelligence compétitive qui va identifier les informations économiques, technologiques et juridiques pour les différents acteurs afin de "pouvoir répondre aux besoins des indus-

triels par rapport à un besoin d'information». De son côté le wali, Mahmoud Djamaa, qui a ouvert les travaux de cette journée qui rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de promotion de la qualité du produit national initiée par le ministère de l'Industrie et des Mines, a indiqué que "l'entreprise est aujourd'hui appelée à augmenter son niveau concurrentiel et renforcer sa position sur le marché national et international en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication, la mise en place de cellules de recherche et de développement en collaboration avec l'université et les centres de recherche et par le respect des normes nationales et internationales", a-t-il relevé. Les pouvoirs publics s'engagent à accompagner toutes les initiatives fiables visant la croissance économique et la promotion du produit national avec une meilleure qualité. Initiatives à même de garantir un climat des affaires favorable garantissant la création d'emplois et de richesses dans tous les secteurs d'activité à l'effet de se soustraire progressivement de la dépendance aux hydrocarbures", a-t-il ajouté.

Energie Le pétrole au plus haut en trois mois dans un marché optimiste



Les prix du pétrole progressaient vendredi, avant la publication des stocks américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) plus tard dans la journée, franchissant un nouveau plus haut en trois mois. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait vers midi 68,16 dollars à Londres, en hausse de 0,35% par rapport à la clôture de jeudi. À New York, le baril américain de WTI pour le même mois gagnait 0,37%, à 61,91 dollars. L'or noir n'a plus atteint de tels niveaux depuis les attaques mi-septembre contre deux sites en Arabie saoudite, qui avaient fait flamber les prix. La veille, après une journée de clôture pour Noël, le pétrole avait repris sa hausse du début de semaine, finissant en hausse de 0,93% pour le WTI et de 1,07%

pour le Brent. Après la publication des données de la fédération professionnelles American Petroleum Institute (API) jeudi, faisant état d'une baisse des stocks de brut américain de près de 8 millions de barils, les acteurs du marché attendent désormais ceux de l'EIA, considérés comme plus fiables. Les analystes s'attendent à une baisse des stocks de brut de 1,5 million de barils, à une hausse de 1,6 million de barils pour ceux d'essence et à une augmentation de 600.000 pour les autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), pour la semaine achevée le 20 décembre. D'après les spécialistes du marché, la baisse attendue des stocks de pétrole américains - même si elle n'est pas aussi forte que celle annoncée par l'API - ne devrait pas entamer cette tendance à la hausse des cours.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Agriculture Une nouvelle feuille de route pour la relance du programme de renouveau rural et agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche Cherif Omari a fait état de l'élaboration en cours d'une nouvelle feuille de route pour la relance du programme de renouveau rural et agricole en vue d'augmenter les capacités de production et valoriser le produit des régions rurales et montagneuses, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Lors d'une réunion de coordination consacrée à l'examen de plusieurs questions liées au secteur à laquelle ont pris part le Secrétaire général du ministère, le chef de cabinet ainsi que les cadres centraux du Groupe Génie rural (GGR), de la direction générale des forêts (DGF) et du Bureau national des études pour le développement rural (Bneder), M. Omari a souligné que le programme de renouveau rural et agricole "figure parmi les programmes socioéconomiques les plus efficaces de par les résultats positifs enregistrés". Ce programme contribuera à la réalisation des différents projets de proximité intégrés, ce qui fera augmenter les capacités de production, selon M. Omari. La relance du programme de renouveau rural et agricole est à même de "valoriser le produit local, diversifier les activités économiques en milieu rural et assurer la stabilité des familles rurales, tout en améliorant leurs conditions de vie", a-t-il ajouté. Innovation institutionnelle unique en son genre, ce programme permet d'assurer un développement durable et d'impliquer les différents secteurs dans la prise de décisions d'investissement appropriées, à travers la prise en considération de la spécificité de l'espace rural, l'attraction de la main d'œuvre rurale et son intégration

dans les projets d'investissement, tout en veillant à sa stabilité, a assuré le ministre. Insistant sur l'impératif de rattraper les insuffisances enregistrées dans le cadre de ce programme en vue de relancer les potentialités de l'économie rurale et montagnarde, M. Omari a affirmé que cette démarche permettra de renforcer, appuyer et vulgariser les capacités de production des agriculteurs et des exploitations agricoles. M. Omari a appelé les différents et principaux acteurs du secteur, d'œuvrer à "trouver des solutions scientifiques pratiques et modernes, à développer le programme du renouveau rural, à travers le recours aux moyens disponibles, aux innovations et aux expertises, en vue d'enrichir la feuille de route, dans l'objectif de mettre en œuvre les projets agricoles devant réduire le taux de chômage dont pâtissent les zones rurales et montagnardes, et ce à travers la création d'opportunité d'emploi, précisé le communiqué. Le premier responsable du secteur a relevé, d'autre part, l'importance de trouver "de nouvelles formules en vue d'améliorer le rendement à travers le recours aux technologies modernes et du savoir-faire, notamment en ce qui a trait à la numérisation, et ce pour renforcer la productivité agricole, et partant, créer de la richesse et des emplois". "Cette approche permettra aux agriculteurs d'accroître la rentabilité, de mieux gérer les facteurs de production, à travers le recours à de nouveaux modes agricoles, de nouveaux systèmes de production, l'amélioration de la qualité de leurs produits agricoles et la préservation des ressources naturelles", conclut le communiqué.



La numérisation du secteur est une "nécessité primordiale"

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Cherif Omari, a insisté jeudi à Alger sur l'importance de la numérisation dans le processus de la modernisation du secteur, en la qualifiant de "nécessité primordiale", a indiqué un communiqué du ministère. Lors d'une réunion de travail portant sur "l'état d'avancement du programme de la numérisation du secteur", le ministre a indiqué que cette démarche permettra de hisser la rentabilité des différents établissements et structures relevant du secteur et réduira les charges administratives en faveur

de tous les acteurs versés dans le secteur agricole, la pêche et les forêts, en contribuant d'avantage dans les efforts consentis pour encourager la diversification de l'économie nationale. Ainsi, la mise en œuvre de ce programme, a-t-il poursuivi, permettra d'atteindre les principaux objectifs du secteur, cela inclus la facilité des procédures administratives et la possibilité d'accès à l'information, notamment pour les décideurs et les différents intervenants dans le secteur (Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers, opérateurs économiques, chercheurs et étudiants, société civiles, etc). En présence de l'ensemble des représentants d'administrations et établissements économiques sous tutelle, la réu-

nion a constitué une occasion pour présenter des "Applications métiers" notamment le suivi des prix des produits agricoles, le suivi de la filière céréales, ajoute la même source. Par ailleurs, le ministre a exhorté les responsables des administrations et établissements économiques activant dans le secteur agricole de s'inspirer des expériences des pays émergents et développés, lit-on dans le communiqué. Pour rappel, le programme de numérisation du secteur est basé sur trois (03) grands projets: la mise à niveau de l'infrastructure centrale, le développement du système d'information et la mise à niveau de l'infrastructure du réseau. Il s'étend sur 3 années (2019-2022).

T.M

Annaba: L'entreprise Ferroviaire sur la voie de l'efficacité économique

L'entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires (Ferroviaire) d'Annaba s'est mise sur la voie de l'efficacité économique en adoptant courant 2019 le principe de diversification de la production incluant désormais la fabrication de containers. Ferroviaire a ainsi consacré une enveloppe financière de 4,2 milliards DA pour son plan de développement dont plus de 2 milliards DA réservés à la modernisation de ses installations industrielles notamment de soudure dans une perspective de renforcement de sa position sur le marché national et d'adaptation aux besoins des opérateurs économiques. Dans cette optique stratégique, Ferroviaire a conclu une convention avec le groupe algérien de transport maritime (GATMA) pour lui produire 8.000 containers durant 2020, a indiqué son P-dg, Lamri Bouyoucef. L'entreprise a reçu plus de 60.000 plaques du complexe sidérurgique Sider El Hadjar pour entamer la fabrication des premiers containers de cette commande dès début 2020, selon M. Bouyoucef. Ferroviaire propose aux opérateurs économiques, dans le cadre de sa stratégie de diversification, la fabrication de fours industriels de séchage de phosphate,

des incinérateurs de déchets pharmaceutiques et hospitaliers, des wagons de transport de métaux bruts équipés de système de déchargement automatisé en plus d'équipements de forage et de transport de métaux, a-t-il souligné. Longtemps confronté à la problématique du mono-client qu'est l'entreprise nationale de transport ferroviaire (SNTF), Ferroviaire, a-t-il affirmé, diversifie aujourd'hui ses produits destinés aux opérateurs de divers secteurs: agriculture, bâtiment, travaux publics, hydraulique et transport, offrant notamment des citernes de transport de carburants, des bétonnières et des stations mobiles de distribution de carburants. La préservation, la requalification et la formation des ressources humaines constituent des piliers fondamentaux de cette nouvelle orientation avec le recours au partenariat dans le domaine de la recherche et du développement technologiques, a-t-il encore soutenu. Ferroviaire produira des containers 40 pieds et 20 pieds conformes aux normes de transport maritime, a noté son P-dg, selon qui la fabrication de containers représente une opération économique stratégique à même de susciter une dynamique pour les activités industrielles et logistiques

dans la région. La fabrication de containers par Ferroviaire est une première en Algérie et en Afrique. Elle économisera au pays les montants en devises consacrés à la location de containers, a indiqué M. Bouyoucef qui a estimé à 50 millions d'euros les coûts de location de containers et garantie du service de transport maritime de marchandises supportés par le groupe national GATMA. Cette activité permettra de créer, sur le court terme, des bases logistiques au niveau des grands ports algériens de location de containers et d'offrir aux opérateurs économiques un service de transport maritime et terrestre de marchandises vers les marchés africains et maghrébins, selon Bouyoucef pour qui la fabrication de containers est appelée à constituer pour les autres entreprises une locomotive vers la diversification.

La recherche et le développement technologique pour répondre aux attentes du marché

Outre la convention de coopération en matière de formation et recherche avec le Laboratoire de recherche en métallurgie de l'université d'Annaba, Ferroviaire entend booster ses travaux de recherche en métallurgie au travers du labo-



ratoire ouvert au sein de l'entreprise, a précisé M. Bouyoucef. Il a également souligné que son entreprise prévoit la création d'une unité de recherche en technologie et métallurgie et l'ouverture d'une école doctorale de recherche en métallurgie en coordination avec le secteur de l'enseignement supérieur et des institutions de recherche et développement technologique. Par la promotion de la recherche et du développement, l'entreprise entend, selon ses cadres gérants, adapter son offre aux besoins du marché, diversifier et améliorer la valeur ajoutée de ses produits. Ferroviaire-Annaba emploie 500 travailleurs dont la moitié recrutés au cours des trois dernières années et projette, dans le cadre de sa convention avec l'université Badji Mokhar, de recruter les diplômés majors de leur promotion des filières de technologie et métallurgie de l'année

2019, est-il indiqué. Outre la production de wagons et leur équipement avec une capacité de 100 unités par année et divers équipements industriels pour multiples secteurs économiques, l'entreprise envisage d'augmenter le taux d'intégration de son activité de fabrication de wagons actuellement estimé à 70 % et de proposer des équipements qui augmentent la capacité de locomotion de 20 wagons actuellement à 80 wagons, a encore indiqué M. Bouyoucef. Engagé en 2017, le plan de développement de Ferroviaire, conçu après un audit minutieux de l'entreprise, s'articule autour d'une stratégie industrielle reposant sur l'arrêt de l'importation des intrants susceptibles d'être fabriqués localement, le recours au réseau d'entreprises industrielles locales et la valorisation des compétences techniques acquises de l'entreprise, est-il indiqué.

Wali d'Alger:

Des habitants du bidonville "Bendjaïda" à Bordj El Bahri relogés la semaine prochaine

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a annoncé jeudi à Alger une grande opération de relogement des habitants du bidonville "Bendjaïda" à Bordj El Bahri (est d'Alger), qui se déroulera la semaine prochaine, dans le cadre d'un large programme de relogement dans la wilaya. Lors d'une visite d'inspection de plusieurs chantiers de construction de logements à Alger, M. Sayouda a affirmé que "les habitants du plus grand bidonville de la wilaya seront relogés la semaine prochaine au plus tard", ajoutant qu'il s'agit du bidonville "Bendjaïda" à Bordj El Bahri, et ce dans le cadre du parachèvement du programme de relogement initié par ses services depuis un moment. La distribution des logements à travers la wilaya d'Alger s'effectuera "selon un programme étudié", a-t-il dit, rassurant les citoyens que les logements seront distribués après réception des projets durant les prochains jours. Concernant sa visite de cinq (5) chantiers de construction de logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Souidania, Douera, Ouled Fayet, Baba Hassen et Baraki, M. Sayouda a indiqué que le nombre des logements s'élevait à 8.364 unités qui seront livrées au début 2020. Le wali a relevé un retard dans la réalisation de certains de ces projets à l'image des projets

1400 logements à Baba Hassen, 1200 logements à la Cité Semrouni (Ouled Fayet) et 2000 logements à la cité Rokhi (commune de Souidania), dont la réception n'a pas eu lieu dans les délais fixés, en 2014. Il a cité, par ailleurs, le projet des 2800 logements de Haouch Mouhoub 1 dont la réception est prévue début 2020 et qui compte plusieurs structures sociales indispensables, à l'instar d'une mosquée, d'un marché de proximité, d'un lycée et d'un primaire, qualifiant ce projet de "modèle" pour d'autres qui doivent "concevoir les structures nécessaires et indispensables pour les habitants des nouvelles cités". Adressant des mises en demeure à certains entrepreneurs et bureaux d'études, le wali d'Alger a mis l'accent sur "l'impératif de respecter les délais de réalisation et de doter les chantiers d'une main d'œuvre qualifiée et suffisante". Il a fustigé, par ailleurs, l'"atermoiement" des entreprises chargées de la réalisation des logements, notamment turques et chinoises, et ce en dépit des facilitations accordées par l'administration locale. M. Sayouda a appelé ces entreprises à "accélérer la cadence des travaux" et à se conformer aux contrats pour la livraison des logements dans les délais impartis. Concernant l'engagement de la wilaya d'Alger à concrétiser les projets de logements LPL, le wali a dit



qu'un programme, lancé déjà il y a quelques années, est sur le point d'être achevé", lequel profitera aux familles résidant dans des habitations précaires, des terrasses ou des caves de bâtiments, réaffirmant sa détermination à reloger ces familles. En réponse aux questions des journalistes concernant les logements sociaux participatifs (LSP), il a affirmé que les projets ayant accusé un retard dans leur réalisation pour des raisons techniques ou financières, avaient été examinés avec les promoteurs en vue de trouver les solutions idoines. Estimant, à ce propos, que "la rési-

liation des contrats n'a pas donné les résultats escomptés", le wali d'Alger a fait savoir qu'il avait été convenu du règlement "à l'amiable" de ces problèmes et ce "en relançant plusieurs chantiers qui étaient à l'arrêt". Pour ce qui est de la formule du logement promotionnel aidé (LPA), M. Sayouda a précisé que les services techniques avaient "étudié 262.000 dossiers de souscripteurs dont 10.000 seulement seront sélectionnés". Certains dossiers ne répondent pas aux critères exigés, a-t-il soutenu, prônant la rigueur dans le traitement des dossiers des souscripteurs afin

de procéder à l'assainissement des listes, en recourant au fichier biométrique et aux factures d'électricité" car certains citoyens fournissent de fausses fiches de résidence. Les assiettes foncières sont disponibles et leur situation régularisée pour la réalisation de la première tranche, estimée à 10.000 logements, qui bénéficieront à la capitale, a-t-il poursuivi, ajoutant que les travaux commenceront après la conclusion des marchés et le parachèvement des procédures avec les souscripteurs.

Houda H

Tebessa Plus de 200 consultations médicales en neurochirurgie à l'EPH, Dr Aalia Saleh



Pas moins de 220 patients dans la wilaya de Tébesa ont bénéficié de consultations médicales en neurochirurgie, dans le cadre d'un jumelage entre l'établissement public hospitalier (EPH) Dr Aalia Saleh et le Centre hospitalier universitaire, CHU-Benbadis de Constantine, a révélé jeudi, le directeur de cet EPH, Mohamed Madjen. "Ce jumelage conclu au début décembre courant vise à permettre aux malades de Tébesa de bénéficier de consultations médicales et interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités", a précisé M. Madjen soulignant que cette wilaya enregistre "un déficit en matière de médecins spécialistes, notamment en neurochirurgie". Il a fait savoir que ce jumelage constitue "une opportunité pour échanger les expériences entre praticiens et se familiariser en tant que staff médical et paramédical avec les dernières technologies utilisées dans le domaine médical", soulignant que dans le cadre de ce jumelage, une équipe médicale composée de spécialistes en neurochirurgie, en anesthésie et réanimation ainsi que des médecins généralistes et des paramédicaux du CHU-Benbadis s'est déplacée à Tébesa. Les patients ont bénéficié d'examen médicaux appro-

fondis accompagnés d'analyses, a fait savoir M. Madjen, soulignant que 69 scanners et 30 examens en radiologie ont été effectués, ce qui a permis de statuer sur les cas auscultés et de programmer 40 interventions chirurgicales qui devront être effectuées "avant fin janvier 2020". En outre, des ateliers ont été organisés en marge de ce jumelage médical sur "l'humanisation des services publics fournis aux patients, les mesures préventives dans diverses spécialités médicales, et la gestion des institutions hospitalières et des dossiers des patients", a ajouté le directeur de l'EPH. Le jumelage conclu entre ces deux institutions hospitalières permettra également d'évacuer vers le CHU de Constantine une moyenne de trois (3) patients par semaine au service de neurologie pour des soins, a révélé la même source. L'établissement public hospitalier Dr Aalia Saleh de Tébesa, enregistre un déficit en médecins spécialisés, a déclaré son directeur, rappelant que trois (3) médecins spécialistes en cardiologie, réanimation et chirurgie maxillo-faciale ont été recrutés en 2019 pour appuyer les efforts de 38 médecins de différentes spécialités exerçant dans le même établissement de santé.

Ouargla : Les 2èmes journées algériennes de la créativité et qualité prévue du 29 au 31 décembre (DIM)

De nombreux porteurs de projets, des opérateurs économiques et des entrepreneurs devront prendre part à la seconde édition des journées algériennes de la créativité et de la qualité, prévue du 29 au 31 décembre dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'industrie et des mines (DIM). Les participants auront à exposer lors de cette manifestation qu'abritera la bibliothèque principale "Moudjahid Mohamed Tidjani" d'Ouargla une large gamme de produits versés dans différents segments d'activités. Des dispositifs d'emploi, dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), l'Agence de gestion des microcrédits (ANGEM), la caisse nationale d'assurance du chômage (CNAC), le fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR), seront également présents, qui auront à mettre en exergue les divers mécanismes et mesures incitatives préconisées par l'Etat pour le soutien des titu-

lares de projets à mettre en forme leurs projets. Ces journées s'assignent comme objectifs la sensibilisation des consommateurs et opérateurs économiques sur l'importance de la qualité du produit, sa conformité avec les normes internationales en vue de protéger la santé du consommateur et l'économie nationale et la promotion des exportations hors-hydrocarbures, ont indiqué les organisateurs. Une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours du meilleur projet entrepreneurial et aux meilleurs participants sera organisée en marge de cette manifestation. L'on relève que 11 participants ont déposé leurs dossiers de candidature à ce concours au niveau de la DIM, dont les dossiers consistent à présenter des fiches techniques et monographies sur les projets ayant trait aux secteurs de l'agriculture, la pêche, le tourisme, l'artisanat et les énergies renouvelables, selon la même source.

K.F

Mostaganem : Plus de 155.000 quintaux de viandes produites durant la campagne 2018/2019

La wilaya de Mostaganem a enregistré une production de plus de 155.000 quintaux de viandes blanches et rouges durant la campagne 2018/2019, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Le bilan de la DSA relatif à la production animale réalisée durant cette période, fait ressortir une quantité de 102.130 qx de viande blanche, répartie entre les espèces poulet (97.580 qx) et dinde (4.550 qx). La production de viande rouge a atteint, quant à elle, 53.674 qx d'origine bovine (22.758 qx), ovine (23.652 qx d'agneau) et caprine (7.264 qx), ont indiqué les services agricoles, qui ont assuré le contrôle du cheptel pendant l'opération d'abattage. La période considérée a également vu la production d'œufs s'élever à plus de 242 millions d'unités, soit une augmentation de 18 mil-

lions d'unités par rapport à l'exercice précédent, a-t-on relevé. Le bilan de la DSA fait état, en outre, d'une estimation de cheptel dépassant les 274.800 têtes, composé d'ovins (219.000), bovins (31.800) et caprins (24.000), tandis que les capacités de production annuelle de la volaille avoisinent 6 millions de poulets, un million de poules pondeuses et 38.000 dindes. Avec quelque 52.000 qx par an, la production de viande rouge est jugée plutôt stable dans la wilaya de Mostaganem, alors que la viande blanche connaît une appréciable croissance depuis 2016 (+35% en 2019), et ce, malgré les difficultés évoquées par certains éleveurs, liées notamment à la hausse des prix des équipements de production et des aliments de volaille, ainsi qu'à d'autres aléas comme la déclaration de maladies infectieuses.

Ghardaïa Appel à la mise en place de départements des soins de support dans les centres anti-cancéreux

Les participants au 12ème congrès annuel de la Société Algérienne de psycho-oncologie (SAPO) ont appelé jeudi depuis Guerrara (wilaya de Ghardaïa) "à la mise en place de départements des soins de support au niveau des Centres de lutte contre le cancer en Algérie avec des unités de psycho-oncologie." En dépit des résultats "satisfaisants" obtenus dans la stratégie de lutte contre le cancer, les membres du réseau SAPO ont exhorté les pouvoirs publics à redoubler leurs efforts pour une meilleure prise en charge de tous les patients souffrant de cette redoutable pathologie (le cancer) notamment sur le plan psychologique avec un soutien moral personnalisé pour chaque malade. La prise en charge des patients cancéreux sur le plan médical nécessite également des soins de support sur le plan psychologique et social, a indiqué la présidente de la SAPO, Zina Fettouchi Oukkal. Elle a rendu à cette occasion hommage à l'ensemble des intervenants et la société civile de Guerrara pour leur implication dans cet effort de prise en charge des patients. » L'objectif primordial de cette édition est d'établir des recommandations nationales en matière de mises en place officielles de départements des soins de support pour répondre à ces besoins, tout au long du parcours de soin, afin

d'améliorer la qualité des soins et de vie", a souligné Mme Fettouchi Oukkal. Le côté psychologique constitue un élément primordiale à favoriser dans la stratégie de lutte contre le cancer dans toutes ses formes, estiment les participants à ce congrès annuel. Organisé par SAPO en collaboration avec l'association des paramédicaux "El Balsam" de Guerrara et l'Association des paramédicaux en cancérologie du Centre Pierre et Marie Curie du CHU Mustapha Bacha (Alger), ce 12ème congrès constitue également une occasion pour les praticiens, le personnel paramédical et psychologues formés en psycho-oncologie des différentes localités de la wilaya de Ghardaïa ainsi que les wilayas limitrophes pour échanger et s'informer des récentes évolutions et les grandes avancées réalisées au niveau national et international en matière de diagnostic et de traitement des maladies cancéreuses ainsi que les méthodes de prise en charge, ont indiqué les organisateurs. Insuffler un nouvel espoir aux personnes atteintes de cancer, en mettant le patient et son entourage au cœur de toutes ses préoccupations, tel est l'objectif et la démarche pour de nombreuses associations caritatives actives dans la prise en charge des cancéreux dans la wilaya de Ghardaïa. Le nombre de cancéreux ne cesse



d'augmenter "crescendo" depuis 2014 dans cette wilaya où il a été observé 278 cas contre 335 cas en 2015, 427 cas en 2016, 695 cas en 2017 et 891 cas en 2018, selon les statistiques du service oncologique de Ghardaïa. "Nous enregistrons une grande évolution du cancer avec un nombre croissant de patients diagnostiqués", a fait savoir Dr Faiza Takilt, cancérologue exer-

çant à l'Hôpital "Tirichine Brahim" de Ghardaïa. "Actuellement on enregistre en moyenne 23 nouveaux cas mensuellement", a-t-elle ajouté, précisant que les cas de cancer de sein sont les plus répandus notamment chez la femme mais également chez l'Homme où il a été enregistré trois cas. "La population doit savoir qu'avec un cancer détecté à temps, à un stade précoce,

il y a de fortes chances de guérison qui peuvent atteindre un taux proche de 100%", a affirmé M. Takiltla soulignant que 9 cancers du sein sur 10 sont guéris. "La prévention et le dépistage précoce constituent la stratégie la plus efficace pour lutter contre le cancer et permettre de sauver des milliers de vies", a averti Dr Takilt.

Hadj M

Blida : Production prévisionnelle de plus de quatre millions de quintaux d'agrumes (DSA)

La production d'agrumes, à Blida, pour la présente campagne 2019/2020 devrait dépasser les quatre millions de qx, selon les prévisions de la direction des services agricoles (DSA) de cette wilaya, classée leader national dans cette filière agricole. "La production d'agrumes de la wilaya, pour la présente campagne, devrait dépasser les prévisions fixées pour la filière, estimées à 4.256.273 qx (toutes variétés confondues d'agrumes)", a indiqué, la responsable par intérim du service de production et de soutien technique à la DSA, Djamilia Daoudi. Elle a assuré que ce fait avait déjà été vérifié, l'année passée, durant laquelle la filière avait réussi à "dépasser les objectifs de production fixés à 4.211.708 qx d'agrumes, en ayant atteint une récolte de pas moins de 4.431.928 qx", s'est-elle félicitée. La filière agrumicole à Blida est le siège d'un développement notable ces dernières années, lequel est reflété par un volume de production de deux millions de qx, en 2004, porté à plus de quatre millions à partir de 2014. Ce volume de production a été maintenu, depuis lors, est-il signalé de même source. Selon Mme. Daoudi, cette performance s'explique notamment par l'extension de la superficie agricole affectée à la culture d'agrumes, estimée actuellement à 19.304 ha, soit un taux de 60 % de la superficie agricole de la wilaya. L'agrumiculture est particulièrement concentrée dans quatre communes de la wilaya, considérées comme leaders dans le domaine, à savoir Oued El Aleugue et Boufarik au Nord, Chebli à l'Est et Mouzaia à l'Ouest. Le volume d'agrumes destiné à l'industrie de transformation, tant alimentaire qu'esthétique, n'a pas dépassé les 103.000 qx, en 2018, soit un taux de près de 2,4% de la production de la wilaya, a indiqué par ailleurs, la même responsable, estimant ce taux "très faible", eu égard à la disponibilité de trois unités de transformation à l'échelle locale, a-t-elle relevé. Elle a cité, à l'origine de cette faiblesse, la "préférence des agriculteurs pour le gain facile", soulignant que ces derniers "privilégient la vente des agrumes, sur les marchés, à des prix élevés, comparativement à ceux fixés pour les unités de transformation", a-t-elle fait savoir.

Arab M



Sétif Le dossier de création d'un réseau de traitement confort et support des cancéreux "fin prêt"

Le dossier de création d'un réseau spécialisé de traitement confort et support des cancéreux est désormais "fin prêt" pour le déposer auprès des autorités compétentes, a indiqué jeudi le chef du service oncologie au centre anti-cancer de Sétif, Pr. Hocine Dhib. Ce réseau qui couvrira les wilayas de Sétif, Bejaia, Jijel, Bordj Bou Arreridj et M'sila totalisant six (6) millions d'habitants constituera un appui au structure anti-cancer en instaurant des unités locales de

wilayas encadrées par 436 généralistes ayant suivi depuis 2015 des formations adaptées, a précisé Pr. Dhib lors de la clôture à l'Institut national de formation supérieure paramédical du 15ème stage de formation de médecins généralistes (32 praticiens) des wilayas concernées. Il constituera une étape importante dans la prise en charge des cancéreux en assurant des services d'atténuation du mal et surmenage des malades cancéreux, de sensibilisation et orientation, d'unification

des traitements et de suivi diététique des patients, a-t-il indiqué. Le CAC de Sétif reçoit quotidiennement entre 200 et 300 patients. Il a accueilli depuis le début de l'année en cours 1.436 patients, selon la même source. Le plan national anti-cancer 2015/2019 a permis de faire le point sur le cancer en tant que problème de santé publique et définir les modalités de prise en charge publique des patients et de tracer une feuille de route du prochain plan, a assuré Pr. Dhib.

Saïda : Les tarifs pratiqués par les chauffeurs de taxi décriés

Beaucoup parmi les chauffeurs de taxi dans la ville de Saïda n'en font qu'à leur tête et ne respectent pas la réglementation en vigueur. De plus, ils sont encouragés par la passivité de la direction des transports qui n'a pas remis les pendules à l'heure pour assainir la situation de ce créneau qui handicape la population de Saïda. Avec les nouvelles cités telles que «Trig el kahla» ou «600 logements AADL», le prix de la course fixé à 70 DA est passé à 150 DA, un tarif, signalons-le, qui a été décidé par les chauffeurs de taxi et non la direction des transports elle-même. Les travailleurs et résidents dans lesdites cités sont donc saignés à blanc. «Nous sommes pris en otage, le client est le dindon de la farce, personne ne nous représente, nous sommes à la merci des décideurs», dira un fonctionnaire résident à Trig Kahla. Et un autre d'ajouter : «les chauffeurs de taxis doivent respecter leur clientèle et non procéder à la prise concomi-



tante interdite selon la direction des transports». «Le grand problème, le soir, c'est qu'il est pratiquement très difficile, voir impossible de dégoter un taxi. Heureusement, les clandestins sont là. Les taxieurs résidents dans les communes de la wilaya rentrent chez eux bien avant le crépuscule. Il y a plus de 1000 taxis uniquement dans la commune de Saïda et dont un grand nombre

réside dans les communes de la wilaya et même dans d'autres wilayas limitrophes». «La Direction des transports doit régler ce problème en fixant le prix de la course et interdire la prise concomitante», selon les propos d'un enseignant qui effectue quotidiennement la navette entre son lieu de travail et la cité des 600 logements.

Développer sa visibilité et sa notoriété oui, mais comment ?

La visibilité et la notoriété des entreprises ont été bouleversées par internet avec son bouquet de réseaux sociaux qui imposent une nouvelle manière de se faire connaître. Certes, les clients ne boudent pas les anciennes méthodes qui attirent toujours leur attention. On pourrait dire que c'est l'association des moyens de communication offrent de nouvelles opportunités. Les entrepreneurs le savent : pour faire décoller le chiffre d'affaires et multiplier les nouveaux contrats, la solution reste de faire connaître l'entreprise à ses clients potentiels. Quels types de médias privilégier pour communiquer sur son entreprise ? Et que penser des actions de communication « hors média » ? Quelques éléments pour faire les choix judicieux qui conduisent à une réelle visibilité dans la réalisation de votre plan de communication. Devenir une marque de référence dans son domaine, être bien présent dans l'esprit des clients potentiels... voici en quelques mots les ambitions que les jeunes dirigeants nourrissent pour leurs entreprises. Mais il ne faut pas perdre de vue que, avant de rejoindre les sociétés qui font la une sur les sommets de la popularité, l'entreprise devra effectuer un important travail de communication auprès de sa cible.

Se faire connaître représente ainsi un travail de tous les instants et une présence bien réfléchie en amont dans les médias. Ou encore une utilisation adéquate des techniques de communication hors média.

Communication média VS communication hors média

Pour faire simple, l'entreprise a le choix entre deux manières de se faire connaître : en diffusant ses publicités dans les médias ou en utilisant les techniques de communication dites « hors-média ». La communication média garde une importante efficacité même si elle reste relativement onéreuse. La communication hors-média est certes moins chère, mais elle demande une bonne dose de réflexion et parfois même d'habileté pour avoir un impact notable.

Ces deux formes de communication peuvent toutefois être combinées selon la recette qui conviendra le mieux au cas précis de l'entreprise. Car en termes de communication il n'y a pas réellement de règles même si quelques principes restent à respecter. Il n'existe que des cas particuliers d'entreprises dont les besoins de communication et les manières de toucher leur cible diffèrent.

Aux dirigeants de piocher et assembler les diverses techniques de communication qui conviendront le mieux à leurs entreprises. Il ne faut pas oublier également que le moyen de communication utilisé a un impact sur l'image de la marque. Ainsi, une campagne de mailing postal aura pour effet de vieillir l'entreprise, tandis qu'une action de marketing viral ou qu'une campagne d'envoi de sms colleront une image jeune à la marque.

La communication média

Elle est assez peu utilisée par les jeunes entreprises pour un problème de ticket d'entrée. Certaines entreprises prévoient leurs futures actions de communication au moment de leur levée de fonds et disposent ainsi du budget nécessaire pour se faire



connaître rapidement à travers une stratégie de communication « coup de poing ».

*La presse : même si la presse vit un changement majeur et difficile, certains types de journaux tels que la presse quotidienne régionale sont encore très lus. Ce média reste très efficace, même si le prix d'une insertion est assez élevé. Tout l'enjeu est de bien sélectionner le support de presse dans lequel communiquer. Il faut éviter les presses globalisantes et davantage s'orienter vers des supports spécialisés qui touchent un lectorat bien ciblé afin d'avoir un réel impact. Il ne faut pas oublier que tous les journaux et magazines d'ailleurs ont une version en ligne et donc jouent un rôle crucial dans la visibilité, crédibilité et noto-

cher et il vaut mieux investir dans quelques affiches bien placées que de placarder tout azimut. En fonction de la cible visée il faudra choisir également le format : 4/3, abribus, affiche en devanture des commerçants mais aussi le bon timing.

*La télévision : un média très efficace mais qui coûte extrêmement cher. Le moment de diffusion du spot ainsi que la chaîne seront choisis en fonction de la segmentation de l'audience des programmes (infos disponibles chez Médiamétrie). Une solution intéressante et moins chère est la présence sous forme de parrainage sur des virgules entre les programmes courts type météo.

*Le cinéma : encore plus cher que la télévision mais son impact est très

coût quasi nul.

*Les relations presse/publics : nécessite beaucoup de temps de travail sur les fichiers et de nombreuses relances mais peut très bien fonctionner. Le taux de déchets reste très important et les résultats ne peuvent être quantifiés. Il ne faut pas systématiquement chercher à ce qu'un article soit réalisé sur l'entreprise. Ce qui fonctionne très bien et qui a pour effet de crédibiliser la société sont les interventions du dirigeant dans le cadre des fameux « avis d'expert ». Les sondages qui vous rendent visibles car les journaux vont reprendre votre nom de manière systématique pour citer la source.

*L'événementiel : à manier avec parcimonie car cela coûte cher. Il

sauf suffisant. Il existe de multiples possibilités désormais de faire connaître son entreprise via Internet et pour un budget très restreint. On peut créer des mini sites dédiés à un produit ou à un événement, être présent sur les sites communautaires de type Facebook ou sur les forums de discussion... L'avantage de l'immédiateté de la communication offert par le net pousse néanmoins l'entreprise à un renouvellement constant. La peur de la non maîtrise de l'outil Internet explique sûrement la frilosité actuelle des entreprises à s'engager dans les nombreuses possibilités de communication accessibles sur le web.

*Les sms : extrêmement intrusifs mais très peu rejetés par les gens. Une technique de communication en plein essor et qui a un fort impact.

*Google Ad Words : peut avoir un impact considérable lorsqu'elle est bien maîtrisée. Avant d'être convenablement maîtrisée, cette technique permet d'obtenir un bon positionnement sur Google et donc d'être repéré par les clients potentiels. Le choix des mots clés achetés est la clé du succès ou non d'une campagne Ad Words. Le budget est relativement limité et totalement maîtrisable.

*Le street marketing et le marketing viral : une technique très efficace et en plein essor pour un coût assez faible. Pour que cette technique fonctionne, il faut rechercher les idées originales et qui marqueront le public.

3 conseils pour que les PME boostent leur communication

1. Soignez votre référencement

Sans un bon référencement, aujourd'hui une entreprise n'existe pas ! Pour cela, il convient de choisir quelques mots clés qui seront martelés sur le site. Avant de les choisir, il est intéressant de voir les mots utilisés par la concurrence pour se différencier. Attention Google a un algorithme redoutable qui lui permet de démasquer les arnaques.

2. Usez des relations publiques

Si l'entreprise est très localisée territorialement. Cette technique paye toujours à moyen terme et oui

3. Basez-vous sur des bases de données prospects qualifiées

La première chose qu'une entreprise doit faire pour réaliser sa communication. Pour cela, l'achat de bases de prospects reste un bon filon.

K.Amel



riété des sociétés.

*La radio : si l'on choisit ce média, il faut bien s'intéresser aux études Médiamétrie qui renseignent sur le taux d'écoute de chaque station. Les points à analyser dans ces études sont les niveaux d'écoute par âge et par catégorie socioprofessionnelle. Là encore, ce média est efficace si l'on cible bien la clientèle à toucher. Autre élément : un spot publicitaire de radio ne dure que 15/20 secondes au cours desquelles il faudra répéter 4 à 5 fois les 3 idées maximum qui constitueront le message. L'important est de ne pas vouloir être exhaustif et de chercher même à être réducteur. Oui là encore on pense au lieu d'écoute lorsque les salariés ou commerciaux... vont ou rentrent de leur travail immobilisés dans leur voiture, ils écoutent la radio et donc bien choisir quelle est la cible et si elle est pertinente pour votre entreprise.

*L'affichage : à n'utiliser que dans des cas particuliers (on n'imagine pas par exemple qu'un festival ne soit pas annoncé via des panneaux d'affichage). Le secret pour qu'une affiche soit vue par la cible de l'entreprise est de bien choisir l'endroit où la placer. Ce média coûte très

fort. Les spectateurs qui visionnent les publicités diffusées avant le film sont dans un état d'esprit parfait pour pleinement recevoir le message : à l'aise, ouverts, disponibles... Actuellement, certaines chaînes de salles de cinéma proposent aux annonceurs une sélection des moments de diffusion des spots selon le film projeté ou le territoire. Les cinémas ruraux sont très intéressants à exploiter car moins chers et plus facilement accessibles.

*Internet : malgré ce que l'on peut penser, la publicité sur Internet coûte relativement cher. L'avantage est une ultra segmentation de la cible touchée car les personnes se rendent sur des sites qui leur ressemblent. Le renvoi vers des sites événementiels ou vers des promotions fonctionne bien. Le retour sur investissements est assez convenable.

La communication hors média

*Les promotions : peut fonctionner selon le moyen de diffusion utilisé. Par envoi postal, les promotions ne fonctionnent plus du tout. Par emailing par contre, le taux de transformation avoisine les 2,5 % pour un

faut payer le lieu, les intervenants, les animations et la collation. Il ne faut pas oublier de définir l'objectif de l'événement en dégagant les 3 ou 4 messages essentiels à diffuser à travers chaque élément et qui détermineront les choix à faire dans l'organisation. L'avantage de l'événementiel est qu'il permet de se mettre en relation avec ses clients de manière conviviale dans un autre cadre que celui de la prospection pure.

*Le parrainage : il faut être vigilant car l'entreprise confie ainsi une partie de son image à une entité extérieure. L'entreprise peut donc demander des comptes au parrainé pour être sûr de ce qui se cache derrière la marque. Cette technique permet de démultiplier la communication et notamment sur des cibles ou un territoire que l'entreprise ne peut habituellement toucher. N'oubliez pas de participer aux clubs de foot, de tennis de tables... et aux événements de votre région ou quartier. La proximité est une des meilleures stratégies pour la communication.

*Avoir son site Internet : Aujourd'hui avoir un site institutionnel est un incontournable, mais est tout

Dites-vous qu'après vous serez tranquille

Force d'être dans l'inertie, on accumule des conséquences négatives et du stress et une mésestime de soi. Si vous sortez de l'inertie c'est avant tout pour ne pas reporter un stress qui viendra après. Vous serez tranquille et vous facilitez le quotidien des autres. Le quotidien du chef d'entreprise entraîne des conséquences sur le travail de la majorité de ses collaborateurs. Plus vous vous mettez vite à l'effort, plus vos salariés évolueront dans une ambiance sereine. D'ailleurs, plus vous réalisez rapidement vos tâches, moins vous en aurez à faire car les retards entraînent bien souvent des réactions qui vous font prendre encore plus de retard. Ainsi un fichier non remis peut vite entraîner un email de relance que vous devrez traiter ou un mécontentement.

Expert-comptable - Qui est-il ?

Il est le conseiller du chef d'entreprise. Celui qui guide, oriente et renseigne dans tous les domaines de la gestion comptable et financière (souvent même juridique) d'un projet. Il est l'un des rares éléments externes qui accompagnent l'entreprise dans toutes les étapes de sa vie. L'expert comptable est un professionnel de la comptabilité qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'entreprise et ses différents interlocuteurs (organismes financiers, sociaux, Etat...). C'est un prestataire récurrent mais occasionnel pour l'entreprise : en fonction des obligations fiscales et sociales, il interviendra suivant un rythme qui peut être mensuel (TVA, fiche de paies), trimestriel voire annuel. Bien que la comptabilité soit son principal champ d'expertise, l'expert-comptable est également un professionnel du droit (droit comptable, droit fiscal, droit social et droit des sociétés). Son aide est donc indéniablement inestimable.

Comment ne pas sombrer dans l'inertie ?

Quand on est dirigeant, il est courant de ressentir du stress à un haut niveau. Ce métier se trouve inscrit bien souvent dans les palmarès de ceux les plus stressants au monde. Conjugués avec des facteurs de stress personnels, ils mènent bien souvent des dirigeants dans l'inertie voire dans le burn out. Comment vous relever lorsque la procrastination vous guette ?

Se fixer des objectifs et les décortiquer

La première bonne pratique consiste à se fixer des objectifs qu'ils soient sur court, moyen ou long terme. Il s'agit de lister ce que vous allez faire dans le temps. Il vous faut ensuite décortiquer chaque tâche par exemple pour en faire des actions qui doivent être explicites et concrètes afin que vous puissiez voir chaque jour que vous avancez dans votre objectif global. La plus grande source d'inertie reste de constater que vous n'avancez pas ou que le travail est colossal. Il est ainsi plus aisé de se dire que l'on doit finir un article par jour que de se dire que l'on doit terminer un livre. Au fur et à mesure que vous avancerez dans vos tâches, vous pourrez ainsi voir que votre objectif est en bonne voie pour être atteint.

Créer une to do List

On ne le répètera jamais assez mais la création d'une to do List a plusieurs utilités. Déjà elle vous permet de savoir si vos objectifs journaliers sont réalisables. Ensuite elle vous permet de minuter chaque action même si vous devez ne pas oublier d'intégrer que votre cerveau aura besoin de repos et que des imprévus peuvent arriver. Surtout, elle diminue au fur et à mesure de la journée et vous rassure sur le fait que vous maîtrisez votre planning. Celle-ci doit, si possible, être variée afin que vous ne vous retrouviez pas à effectuer

toute la journée la même chose. Certaines tâches demandent moins d'attention que d'autres et il vous faudra par exemple éviter de mettre des tâches trop complexes alors que vous êtes en train de digérer.

Mettre les objectifs atteints dans une liste

Au fur et à mesure que vous avancez dans vos objectifs, n'hésitez pas à inscrire ceux que vous avez réalisés. Vous aurez un sentiment de fierté de la tâche accomplie. Chaque tâche est importante et vous ne devez pas sous-estimer les petites choses que vous faites. A la fin de la journée, la liste s'avère bien souvent plus longue que ce que vous aviez pensé. Vous aurez réalisé beaucoup plus d'actions que vous n'en avez mémorisé. N'hésitez pas à inclure dans la to do List aussi bien vos réalisations personnelles que professionnelles.

Commencer la journée

par une ou des petites actions

Cela peut paraître bête mais la moindre petite action représente déjà une avancée. Le fait de faire votre lit demeure déjà une action accomplie et donc une réussite. N'hésitez pas à placer plusieurs petites actions dès le début de la journée. Votre liste des réalisations devrait rapidement augmenter et vous devriez rapidement vous concentrer sur ce que vous êtes en train de réaliser et à l'enchaînement des tâches plutôt que de laisser vaguer votre esprit à ce qui vous stresse et vous emmène dans l'inertie.

Vous rappeler des raisons de vos actions

De manière globale, vous devez trouver un intérêt à atteindre votre objectif final, autre que l'objectif en lui-même. Ainsi, le but n'est pas de créer un livre pour créer un

livre par exemple. Vous avez des objectifs qui peuvent être l'agrandissement de votre notoriété ou encore d'obtenir des finances suite à des ventes. Vous devez trouver un facteur qui vous motive globalement et vous le répéter. Prenez quelques minutes en fin de journée pour vous dire que vous avez réussi à progresser vers votre objectif.

Faire fin du passé

Le passé c'est le passé. Arrêtez de ruminer sur ce que vous auriez dû faire et que vous n'avez pas fait. Il ne sert à rien de vous dire « Si j'avais fait ceci, je n'en serais pas là aujourd'hui ». C'est à partir de maintenant que vous construisez votre nouveau vous. C'est d'ailleurs grâce à ce passé que vous avez compris aujourd'hui qu'il ne fallait pas fonctionner ainsi. Vous venez de progresser : la preuve vous êtes désormais dans l'action !

K.Amel

Environnement virtuel : comment gérer une équipe ?

Gérer une équipe dans un environnement virtuel demande des compétences spécifiques et d'avoir mis en place un équipement qui offre toutes les opportunités. A l'ère de la mondialisation, les nouvelles technologies ont révolutionné les moyens de communication. Actuellement, les gadgets électroniques tels que les ordinateurs ou encore les téléphones se sont transformés en éléments indispensables. Ces pratiques modernes ont donné naissance à de nouvelles formes d'activités comme le travail à distance. Voici comment faire pour gérer une équipe dans un environnement virtuel. Certes une équipe virtuelle mais une équipe humaine présente et qui travaille à distance. Le lien relationnel entre le dirigeant et chaque collaborateur est primordial et là il est indispensable d'utiliser au mieux chaque outil pour que la communication soit conviviale.

Les équiper avec de bons outils informatiques

Comme le moyen de communication d'une équipe virtuelle est à distance, chaque membre de l'équipe doit être doté des bons outils informatiques, comme une adresse e-mail de l'entreprise par exemple. Pour vous assurer de la



punctualité, vous pouvez par exemple les équiper d'outils permettant de déterminer leur connexion ou non à leur ordinateur. Ceux-ci doivent être bien choisis pour assurer la sécurité de l'information et le partage entre les différents membres de l'équipe sans entraver le fonctionnement.

La communication régulière et permanente

Pour gérer une équipe virtuelle, la communication et la transmission rapide d'informations restent es-

sentielles. La communication doit être régulière et permanente pour pouvoir maintenir un bon flux d'informations entre toute l'équipe durant la journée de travail. Parmi les moyens incontournables de communication, on note le téléphone, l'email et les SMS ainsi que les messageries instantanées. Les informations fournies aux membres de votre équipe doivent être complètes.

Bien choisir les logiciels

Afin que la communication soit

bonne, il vous faudra bien choisir les logiciels que vous installerez sur les différents ordinateurs. Les logiciels de communication les plus utilisés sont Skype et Conference. Facilitant la communication et l'encadrement des équipes, ce type d'outils réduit également les factures téléphoniques et permet de faire des appels vidéo, ce qui a tendance à rendre la relation plus humaine.

Le choix des membres de l'équipe

Comme les équipes virtuelles ne sont pas présentes dans votre bureau, il demeure nécessaire de bien choisir chaque membre en fonction de sa tâche et de son autonomie. Durant l'entretien d'embauche, vérifiez les compétences et les expériences de vos salariés afin d'évaluer les fonctions qui leur conviennent. Une fois embauché, vérifiez régulièrement s'il est capable d'atteindre ses objectifs.

Les règles

Même l'équipe est virtuelle, il demeure important d'établir des règles claires et bien précises afin d'être bien organisé. Faites-en sorte que chacun des membres de votre équipe soit au courant de celles-ci et les appliquent. La distance ne doit pas devenir pas un gêne et les dispenser de sanctions adaptées à leur non application.

Le webconférence

Tout comme pour une équipe « réelle », une équipe virtuelle doit faire des conférences régulières afin de garder le contact. Exigez la présence de toute votre équipe durant chaque web-conférence. De cette façon ils se sentiront tous concernés par la situation de l'entreprise et que vous les considérez comme des salariés à part entière.

K.Amel

L'inflation

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix, et auquel se superposent des variations sectorielles des prix.

La monnaie étant l'étalon des valeurs, la variation de sa propre valeur n'est pas directement mesurable ; on l'évalue à partir des variations des prix à la consommation des biens et services, mesurée à quantité et qualité égales. L'inflation doit donc être distinguée de l'augmentation du coût de la vie car elle ne prend pas en compte la variation des quantités achetées en réponse à l'évolution des prix. L'inflation est un phénomène à propos duquel les controverses entre économistes sont nombreuses : le débat porte sur les conséquences (qui sont parfois considérées comme positives), comme sur les causes. Justifiées par l'incidence concrète de ce phénomène sur l'ensemble de la population, ces controverses sont alimentées par les interrogations posées sur les mesures prises pour la contenir, et sur le degré d'interventionnisme étatique nécessaire pour ce faire. Jusqu'à dans les années 1960, l'inflation désigne l'excès de moyens monétaires par rapport à l'offre (phénomène dont la hausse des prix et la perte de pouvoir d'achat de la monnaie résultent). Ainsi, Gaël Fain définit-il l'inflation comme « un excès de la demande solvable sur l'offre. La hausse des prix en étant la conséquence ».

Aujourd'hui, les définitions sont :
-de portée plus générale comme : L'inflation est « la perte du pouvoir d'achat de la monnaie matérialisée par une augmentation générale et durable des prix » ;
-de nature plus systémique comme celle de G.Olive qui se refuse à associer l'inflation à un mécanisme inflationniste particulier. Pour lui l'inflation est :

*La hausse du niveau général des prix (et non la hausse des prix de quelques produits),

*Un phénomène auto-entretenu de hausse des prix : une hausse entraîne d'autres (et non un phénomène isolé et/ou accidentel),

*Une hausse des prix fondée sur des mécanismes macro-économiques qui mettent en jeu l'interdépendance entre tous mécanismes et parties de l'économie (production, répartition, formation des prix, distribution, etc.).

Assimiler donc l'inflation à la seule hausse de prix des biens de consommation, en excluant la hausse des prix affectant les valeurs patrimoniales (actifs, financiers, immobilier, etc.), peut être considéré comme un abus de langage, conséquence d'un mode de mesure restrictif de l'inflation.

Mesure de l'inflation

Mesure de la variation des prix à la consommation

Mesurer l'inflation consiste le plus souvent à observer un « panier » pondéré de biens représentatifs de l'ensemble des biens consommés par les ménages. En effet, ce sont les prix de consommation finale des ménages qui sont pris en compte dans la mesure d'inflation. Les prix intermédiaires (prix de transferts à l'intérieur d'une chaîne de production, prix de vente du



producteur au détaillant, etc.) sont exclus du spectre de prix pris en compte pour l'inflation. Ces biens sont répartis parmi les différents postes de consommation des ménages. Les pondérations de ce panier sont définies par la part de la consommation représentée par chacun de ces biens ou services. Un indice des prix à la consommation mesure les variations enregistrées par le panier observé, traduisant ainsi la variation du coût de la vie pour les consommateurs, et de la valeur de la monnaie dans ses aspects les plus concrets pour les ménages.

Dans cette conception, les indices d'inflation se rapportent par construction exclusivement à la consommation des ménages, les prix des valeurs (mobilières comme immobilières), faisant l'objet d'un investissement potentiel de la part des ménages mais pas de consommation, sont exclus. Le taux d'inflation est la variation en pourcentage de cet indice sur une période donnée : si le prix moyen du « panier » passe de 100 à 102, l'inflation est de $(102-100)/100 = 2/100 = 2\%$.

Mesure d'une variation plus large des prix

La mesure du coût de la consommation des ménages ne suffit pas à caractériser totalement le bien-être des ménages :

-Le pouvoir d'achat concerne un revenu.

-Le niveau de vie concerne un ménage. Il dépend de l'aspect revenu, mais aussi de l'aspect dépense.

-L'effet de « richesse » signifie qu'un ménage peut se trouver potentiellement enrichi si les prix des actifs qu'il détient (actions, immobilier) augmente.

Par ailleurs la politique monétaire des Banques Centrales vise de plus en plus à la maîtrise de l'inflation sur le moyen terme pour garantir la crédibilité de la monnaie. La crédibilité d'une monnaie est désormais assurée par la seule garantie, par l'action de la Banque Centrale afin que la valeur de la monnaie ne s'érode pas trop vite. En effet, l'intermédiation financière produit des effets tels que les surcroûts de monnaie mis en circulation aboutissent non pas à une accélération des prix à la consommation, mais à une

concentration d'argent sur des valeurs mobilières : bulles spéculatives sur l'immobilier japonais à la fin des années 1980, bulle des nouvelles technologies à la fin des années 1990, bulle financière des années 2000... D'où l'idée que la crédibilité des monnaies résulte davantage de la stabilité des prix des valeurs (mobilières et immobilières) que de celle des prix à la consommation qui se trouvent évoluer de manière plus modérée du fait du surcroît de concurrence généré par une mondialisation commerciale élargie.

Impact de l'inflation sur la mesure du PIB

La valeur de la production au cours d'une année dans un pays donné est mesurée par le PIB. Le PIB nominal (ou à prix courants ou en valeur) est calculé avec les prix valables au cours de l'année considérée. Cette façon de mesurer fait croire le PIB avec le déflateur du PIB. Le PIB réel (ou à prix constants ou en volume) est calculé en utilisant les prix qui étaient pratiqués l'année antérieure, ou une année de référence. C'est la variation du PIB en volume, et non du PIB en valeur, qui définit la croissance économique. Par définition, on a la relation suivante : $(1 + \text{taux nominal de croissance du PIB}) = (1 + \text{taux réel de croissance du PIB}) * (1 + \text{taux de variation du déflateur du PIB})$, c'est-à-dire $(1 + \text{taux réel de croissance du PIB}) = (1 + \text{taux nominal de croissance du PIB}) / (1 + \text{taux de variation du déflateur du PIB})$.

En pratique, on utilise souvent la formule linéarisée, valable pour des taux assez petits (on n'a gardé que les termes d'ordre 1, les termes d'ordre 2 étant négligés) : $\text{Taux nominal de croissance du PIB} \approx \text{Taux réel de croissance du PIB} + \text{Taux de croissance du déflateur du PIB}$ ou de façon équivalente : $\text{Taux réel de croissance du PIB} \approx \text{Taux nominal de croissance du PIB} - \text{Taux de croissance du déflateur du PIB}$

Causes de l'inflation

Selon le Pr Raymond Barre, s'il y a fréquemment divergence sur le diagnostic d'une situation d'inflation particulière, c'est qu'en effet plusieurs causes peuvent être pointées, séparément ou de manière

combinée :

Inflation induite par excès de masse monétaire

L'inflation a d'abord été considérée comme un désordre attribué à l'augmentation de la masse monétaire en circulation. C'est le point de vue théorique avancé par l'école quantitative au XIXe siècle, à la suite d'Irving Fisher et, au XXe siècle avec l'École monétariste. Dans cette situation, en l'absence de création de richesse réelle, la conséquence directe se manifeste sous la forme d'une augmentation de la demande et par suite des prix. On considère que l'inflation monétaire résulte de l'émission par les autorités monétaires (l'État en général) de monnaie en trop grande quantité :

-par rapport à la quantité de biens dans le circuit économique, comme lors de l'hyperinflation de la République de Weimar par sur-émission de mark en 1923,

-ou, dans le cas d'une monnaie assise sur l'or ou l'argent, par un afflux brutal de métal précieux comme ce fut le cas en Espagne à la suite de l'afflux d'or en provenance des Amériques après leur conquête et qui conduira à la révolution des prix des XVIe siècle et XVIIe siècle, partout en Europe de l'Ouest,

-du fait du crédit, si l'activité financière ne conduit pas directement (ou suffisamment) à injecter dans le circuit économique des biens nouveaux à hauteur du montant de monnaie nouvelle.

« Toutefois, il semble que de nos jours, la monnaie soit moins la cause de l'inflation que la condition permissive ».

Inflation induite par la demande

Si la demande d'un produit ou d'un service essentiel excède l'offre, et que les producteurs ne peuvent ou ne veulent augmenter immédiatement la production, alors l'excès de demande va conduire à l'augmentation des prix. Le phénomène d'excès pouvant concerner un marché spécifique ou au contraire l'ensemble de l'économie, si, par exemple la demande générale est trop stimulée par une politique budgétaire ou par une offre de crédit bancaire trop dynamiques. On

assiste alors à des pics d'inflation.

Inflation importée

On dit qu'il y a inflation importée lorsque l'on veut souligner que les hausses de coûts résultent de l'augmentation des prix des biens importés, qu'il s'agisse de matières premières, de biens semi-finis ou de produits finis.

Inflation induite par les coûts

L'inflation est dite induite par les coûts si un élément essentiel des coûts augmente. C'est par exemple le cas quand les salaires augmentent plus vite que la productivité (le coût salarial par unité produite augmente) ou lorsque les matières premières ou l'énergie de base se renchérissent comme pendant les premiers et deuxième chocs pétroliers. La hausse des coûts se répercute alors dans les prix de revient, puis dans les prix de vente, d'où une hausse des prix. On parle ainsi d'effet de second tour de l'inflation. Inflation induite par des éléments structurels (ou par les structures économiques et sociales)

L'inflation peut être induite par un état donné de la structure des marchés, ce qui signifie que la hausse des prix s'explique par les conditions de formation des prix sur les marchés ou dans les secteurs économiques. En effet, certains prix peuvent être qualifiés de « prix administrés » car ils sont davantage fixés non pas par les ajustements du libre marché mais par les décisions des firmes (les dirigeants entendent préserver un niveau de marge et/ou d'auto-financement) ou des considérations politiques.

Rôle des facteurs psychologiques et des anticipations

Lorsque des phénomènes psychologiques s'ajoutent aux précédents, la combinaison des facteurs peut amplifier le mouvement de façon brutale :

-La spirale inflationniste : si le prix d'un élément essentiel augmente, tous les autres suivent mécaniquement, et les effets retard mettent en place une boucle de rétro-action, un cercle vicieux, chaque effort pour combler la différence créée n'ayant comme seul effet que de mettre en place la prochaine hausse;

-Les dispositions d'indexations de nature contractuelle ou réglementaire, qui ont pour effet de lier entre eux les prix de différents biens et services, vont contribuer à répercuter et à diffuser de façon mécanique le phénomène de hausse et le transférer - par répercussion quasi automatique - en direction d'activités ou de secteurs initialement non concernés par la variation de prix ;
-La panique monétaire : la monnaie utilisée est aujourd'hui essentiellement du papier ou du métal sans autre usage, et donc sans autre valeur que celle attachée à la confiance des utilisateurs.

Historiquement, quand la quantité de monnaie dépendait essentiellement de la quantité de métal monétaire (l'or ou l'argent) en réserve de la Banque centrale, une crise de production pouvait aussi produire de l'inflation, dans le cadre d'une spirale inflationniste combinant une inflation monétaire (trop de monnaie par rapport à la production), une inflation par la demande (en excès sur l'offre) et une inflation par les coûts.

Conséquences de l'inflation

Si l'inflation est modérée, elle peut favoriser la croissance en stimulant les investissements. Si l'inflation est forte, elle compromet la croissance et menace l'emploi, elle compromet la compétitivité d'une économie par la hausse des prix nationaux.

L'inflation agit sur les agents économiques

L'inflation change le contexte des relations contractuelles explicite entre débiteurs et créanciers. Elle change également le contexte entre les détenteurs d'actifs économiques dont la valeur n'est pas affectée par l'inflation (terrains, entreprises, etc.), et les détenteurs de monnaie ou titres financiers équivalent (rente à taux fixes, etc.) qui sont affectés par l'inflation. La déflation agit en sens inverse.

Pour être plus précis, ce n'est pas l'inflation ni la déflation qui comptent, ce sont les variations de l'inflation par rapport à celle qui était prévue ; ce qui est la même chose que l'inflation si, mais seulement si, l'anticipation était une variation nulle de la valeur de la monnaie. Une hausse de l'inflation ou une désinflation produisent un effet, pas une inflation égale à celle contre laquelle on a pu se prémunir.

Émetteurs et détenteurs de monnaie

-L'inflation a des conséquences négatives pour les agents détenant de la monnaie, puisqu'avec la hausse des prix la même quantité de monnaie permettra d'acheter moins de choses (perte de pouvoir d'achat). -lorsqu'elle est due à une création ex nihilo de monnaie, l'émetteur de monnaie, État, système bancaire ou faux-monnaieur, s'enrichit (il peut acheter plus de choses qu'avant). Mais c'est aux dépens des autres détenteurs de monnaie ou des vendeurs. Si donc l'émetteur de monnaie est l'État (ou une entité qu'il contrôle, comme une banque centrale par exemple) l'inflation est comme un impôt frappant la détention d'encaisses réelles. C'est un impôt pratique, d'un excellent rendement et apparemment sans douleur, mais les conséquences estimées trop négatives pour l'économie ont conduit la plupart des États à abandonner la possibilité d'émettre directement de la monnaie. L'État ne bénéficie alors de l'inflation qu'en tant que débiteur par la réduction de sa dette.

Débiteurs et créanciers

Lorsqu'un créancier (par exemple une banque) et un débiteur (par exemple un ménage) sont liés par un taux d'intérêt fixe, l'inflation favorise le débiteur au détriment du créancier (créditeur). Considérons un ménage qui emprunte à sa banque une somme S au taux d'intérêt nominal de 8 %, remboursable l'année suivante.

Si l'inflation est nulle, la banque touche l'année suivante la somme plus les intérêts prévus soit : $S(1+0,08)$. La somme ayant la même valeur que celle prêtée (S). Lorsque le taux d'inflation est supérieur au taux d'intérêt nominal, le taux d'intérêt réel est négatif : c'est-à-dire que l'on gagne de l'argent à emprunter. Cela stimule d'ailleurs la demande et a tendance à alimenter davantage les pressions inflationnistes.

Face à une menace d'inflation, le créancier ne peut qu'imparfaitement se couvrir, l'inflation étant un

phénomène imprévisible. Il peut alors soit avoir recours aux systèmes de couverture financière, notamment les swaps de taux d'intérêt pour les relations déjà établies, et demander dans les nouvelles relations des garanties, par exemple des contreparties du prêt peu sensibles à l'inflation (hypothèque sur un bien, valeur indexée sur l'inflation, valeur indexée sur un bien de référence comme l'or par exemple) ou un taux de remboursement indexé sur l'inflation (prêt à taux variable).

Pour les finances publiques, l'inflation diminue de la même manière le poids de la dette pour les États, et a parfois été délibérément utilisée à cette fin. Afin de se couvrir, lorsque l'État débiteur est suspecté de vouloir recourir à cette méthode, les investisseurs en dette publique demandent souvent une majoration du taux d'intérêt par intégration d'une prime de risques, ou l'indexation du taux selon une clause dite de révision ou selon la valeur d'un bien non contrôlable par l'État débiteur.

Revenus du travail

L'inflation réduit les revenus du travail pour deux raisons :

-ils sont très généralement perçus après l'exécution du travail, ce qui fait du travailleur un créancier (or, on l'a vu, l'inflation est défavorable au créancier).

-leur montant est souvent fixé à l'avance pour plusieurs périodes successives ; en l'absence de mécanisme compensateur qui rehausse la somme à verser, le pouvoir d'achat du travailleur est réduit. Cela affecte le marché du travail : en effet, la réduction du coût réel de la main-d'œuvre est une des raisons expliquant une corrélation négative entre inflation et chômage, illustrée par la courbe de Phillips : la baisse du coût réel de la main-d'œuvre ouvre de nouvelles possibilités de production, ce qui entraîne une baisse du chômage.

Revenus du capital

L'inflation influence la durée de détention de biens immobiliers. En effet, selon le CIPF, l'imposition sur la plus-value peut conduire à des situations où l'État impose des plus-values qui peuvent n'être en réalité que l'actualisation du prix du bien en tenant compte de l'inflation. Cet impôt sur l'inflation peut donc conduire à une durée de détention accrue des biens immobiliers afin de bénéficier davantage des abattements, ce qui réduit mécaniquement l'offre, et participe au maintien de prix de l'immobilier élevés.

Inflation et allocation des ressources

Indépendamment des effets ci-dessus, essentiellement redistributifs, l'inflation a des coûts pour l'ensemble de l'économie, liés à des difficultés d'allocation efficace des ressources et aussi des gains, liés à l'irrationalité sur les marchés financiers.

Inflation et incertitude

Dans un premier temps, le niveau de l'inflation ou sa progression n'ont pas de conséquences directes sur l'économie. Si les agents savent que l'inflation sera de 3 % pour les années à venir, ils intégreront cette évolution dans leurs contrats, conduisant à une allocation des ressources identique à une situation sans inflation. Cependant, l'inflation dépend souvent de décisions discrétionnaires, que les agents peuvent difficilement anticiper cor-



rectement. De ce fait, l'inflation fait peser un risque sur toute décision d'investissement ou de prêt, réduisant les incitations à des investissements productifs. Cet aspect doit toutefois être mis en balance avec l'effet négatif de l'inflation sur les investissements à revenus fixes, comme les rentes ou les emprunts d'État. En limitant la rentabilité de ces titres, un taux élevé d'inflation encourage la substitution vers les investissements à rendements liés à l'activité économique, généralement plus productifs du point de vue de l'emploi et de la création de richesses.

Inflation et friction

Dans un article de 1985, l'économiste Gregory Mankiw montre que les agents peuvent hésiter à ajuster systématiquement leurs prix face à l'inflation lorsque cela a un coût, même très faible, pour eux (l'auteur prend l'exemple du coût de changer les prix sur les menus des restaurants, qu'il faut faire réimprimer). Les agents n'ajustent alors l'allocation de leurs ressources qu'avec un retard. L'auteur montre que ces retards ont des conséquences importantes sur l'allocation d'ensemble des facteurs, conduisant à d'importantes inefficacités. En pratique, l'arbitrage entre les différents effets de l'inflation conduit la plupart des économistes à estimer qu'un taux d'inflation stable proche des 2 % est un signe de bon fonctionnement d'une économie développée.

Inflation et choix économiques

L'inflation agit directement sur la qualité des investissements.

Inflation et troubles sociaux

L'inflation peut déclencher ou aggraver des troubles sociaux, lesquels peuvent faire chuter un gouvernement. Par exemple, l'inflation est considérée comme une des raisons ayant poussé la population dans la rue lors de la révolution égyptienne de 2011 et lors de la révolution tunisienne de 2011.

L'inflation psychologique et l'illusion monétaire

L'inflation est un phénomène assez important pour que tout le monde en fasse sa propre estimation, mais cette évaluation est entachée de nombreux biais cognitifs. Outre que l'inflation n'est pas la simple

hausse des prix des biens de consommation, c'est encore moins la hausse des prix de biens ou services qui frappent le plus l'esprit par leur répétition (l'achat de pain quotidien par exemple ; son importance symbolique est très supérieure à sa place dans le budget) ou les circonstances, pendant qu'on ignore les biens dont les prix restent stables. L'inflation psychologique est différente de celle calculée en pondérant correctement, ce qui conduit parfois à des polémiques sur la crédibilité des organes officiels de mesure de l'inflation. L'illusion monétaire est, en sens inverse, ce biais cognitif qui consiste à raisonner en monnaie courante, sans tenir compte de l'inflation.

Les agents économiques agissent sur l'inflation

- révision des anticipations ;
- indexation des salaires ou des revenus, clauses de révision des prix ;
- hausses préventives ;
- préférence pour les actifs (contre la liquidité) ;
- spirales inflationnistes ;

Algérie : Le taux d'inflation à 2 % sur un an en novembre

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 2% jusqu'à novembre 2019, selon l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à novembre 2019 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant de décembre 2018 à novembre 2019, par rapport à la période allant de décembre 2017 à novembre 2018.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation durant le mois de novembre 2019 par rapport à celui d'octobre, elle est de -0,6%, selon les données de l'Organisme des statistiques. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 2,1% en novembre dernier par rapport au mois précédent. En effet, cette baisse mensuelle des prix des biens alimentaires s'explique, notamment, par un recul de 4,2% des prix des produits agricoles frais. A L'ex-

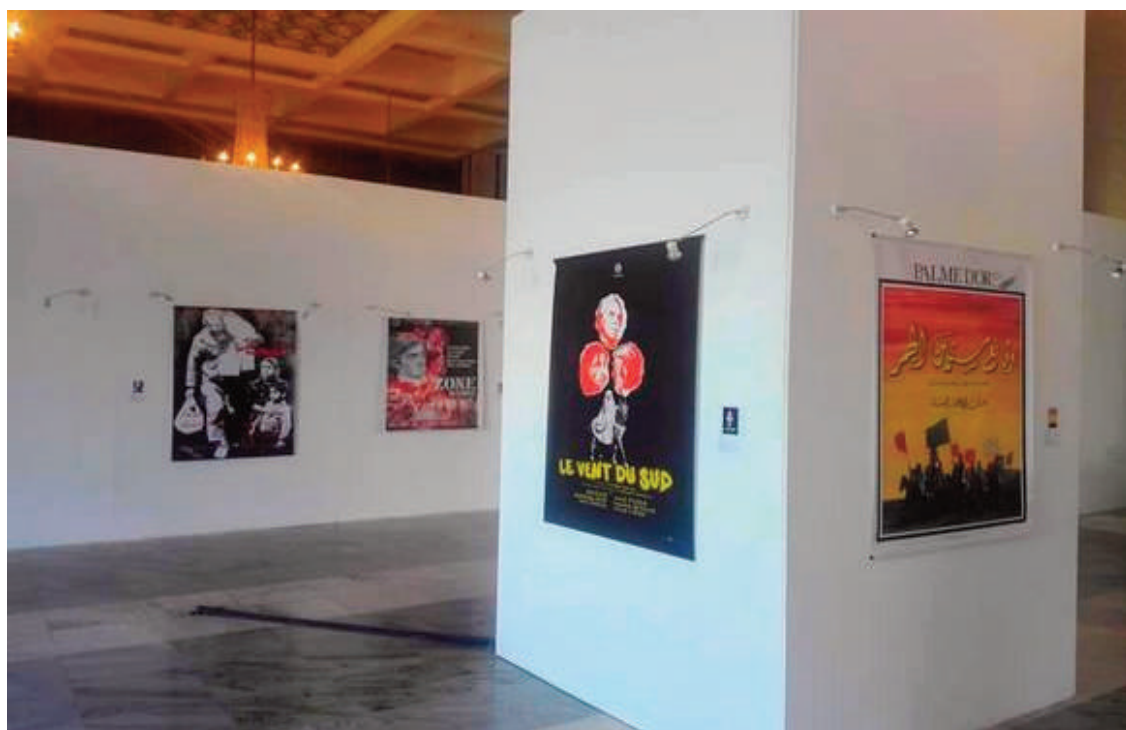
ception des hausses du poissons frais (13,55%) et les œufs (9,9%), l'ensemble des produits relevant de cette catégorie ont observé des baisses. La plus prononcée a concerné les légumes frais (-15,47%), les fruits frais (-8,24%), la viande de poulet (-7,05%) et la pomme de terre (-2,14%). Les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une légère hausse de 0,1%. S'agissant des produits manufacturés et des services, ils ont, également, connu des hausses respectives de 0,7% et 0,2%, a détaillé l'Office. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement le groupe des habillements et chaussures avec une augmentation de près de 0,8%, ceux des transports et communication (0,9%). Les prix des produits des groupes de la santé hygiène corporelle et des produits divers ont connu une hausse de 0,6% pour chacun. Le reste des groupes de biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations, a relevé l'organisme des statistiques. Durant les onze premiers mois de 2019, l'ensemble des prix à la consommation ont enregistré une hausse de 1,9%, par rapport à la même période de 2018, a noté l'ONS. Cette hausse a été tirée, essentiellement, par les produits alimentaires industriels, les biens manufacturés et enfin les services, a détaillé l'Office. En effet, les produits alimentaires industriels ont connu durant les onze premiers mois 2019 et par rapport à la même période de l'année dernière, une hausse de (+1,22%). Les biens manufacturés est les services ont augmenté respectivement de près de 4,2 % et de 3,6 % durant la même période de comparaison. Par ailleurs, l'ONS a indiqué que les prix des biens alimentaires ont connu une légère baisse de 0,6%, induite notamment, par un recul de 2,36% des produits agricoles frais. Les baisses les plus remarquables ont concerné, notamment, la viande de poulet (15,21%), la pomme de terre (10,66%), durant les onze mois de l'année en cours et par rapport à la même période de l'année précédente. Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3% en 2018.

K.Amel

Tlemcen : L'âge d'or du cinéma algérien revisité à travers les affiches de films

L'âge d'or du cinéma algérien (1962-1982) sera revisité à travers une exposition d'affiches de films, prévue du 29 décembre au 10 janvier prochains à la maison de la culture "Abdelkader Alloula", a-t-on appris du directeur du Centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX), Amine Boudefla. Représentant à la fois des supports promotionnels et des créations artistiques, les 42 affiches, qui seront exposées au grand public représentent des films cultes réalisés en Algérie ayant marqué à la fois des générations d'Algériens, amoureux du 7ème art et tous les cinéphiles à travers le monde. Des œuvres comme "La bataille d'Alger" de Gillo Pontecorvo, "Chronique des années de braise" de Mohamed Lakhdar Hamina, "Les vacances de l'inspecteur Tahar" de Moussa Haddad ou encore "Omar Gatlato" de Merzak Allouache, ont rivalisé avec les supers productions réalisées à travers le monde, a indiqué le responsable. "L'objectif de l'exposition est de montrer aux

jeunes générations la grandeur et la qualité du cinéma national de l'époque", a-t-il ajouté. La manifestation tend aussi à retracer l'histoire du 7ème art national et à mettre en exergue sa place dans la société". L'événement pourrait éventuellement être l'amorce d'une nouvelle relance du cinéma à Tlemcen et dans d'autres régions du pays", a relevé le responsable du CAREX, ajoutant que son établissement, par le biais de l'exposition, tend à contribuer à la relance de l'activité cinématographique qui reprend timidement dans la Cité des Zianides depuis 2011. A Tlemcen, les salles de cinéma ont totalement disparu depuis des années. Il a fallu attendre l'année 2011, à l'occasion de l'événement "Tlemcen, capitale de la culture islamique" pour que des travaux de restauration et de réhabilitation soient lancés au niveau de l'ex-salle du cinéma Colisée, baptisée à l'occasion "Djamel Chandlerli". C'est l'unique salle qui fonctionne actuellement alors que les deux autres existantes à Tlem-



cen sont fermées. La salle "Djamel Chandlerli" a ouvert ses portes aux cinéphiles et assure des projections

régulières de films suivies parfois de débats. Ces derniers temps, une association culturelle locale y orga-

nise des projections-débats de films, dans une tentative de redynamiser le 7ème art à Tlemcen.

Khenchela : Ouverture du 1er séminaire de littérature en présence de 50 auteurs

La maison de la culture "Ali Souaï" de Khenchela a accueilli jeudi le premier séminaire de littérature de la wilaya, en présence de 50 auteurs venus de 11 wilayas, en plus de 10 enseignants représentant plusieurs universités du pays. L'ouverture de la manifestation culturelle a été marquée par la présentation d'une pièce produite par le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (Alger), intitulée "GPS", abordant le dilemme de l'homme contemporain, tiraillé entre les idées et les principes, son attitude face au temps, la dépendance et l'attente sans atteindre l'objectif souhaité. Un spectacle conjuguant des techniques cinématographiques et de théâtre, les mimes et la cinématique pour transmettre des messages et des idées décrivant la soumission et l'errance. A ce propos, Noureddine Kouider, directeur de la maison de la culture de Khenchela, a affirmé que le séminaire, placé sous le slogan "El Djazair Tantassir bi aklamiha" (L'Algérie vaincra à l'aide de ses plumes), vise à mettre en lumière les sujets littéraires contemporains les plus importants, attirer les intellectuels, les universitaires et le public intéressé par ce domaine, en plus de présenter des propositions en vue de conférer à cette manifestation un caractère national. Le responsable a ajouté que la rencontre comprend plusieurs interventions axées sur "la pensée créative dans le poème", "la pensée créative

dans le roman" en plus de "la pensée créative dans le théâtre", indiquant que ces conférences seront ponctuées par une lecture de poèmes par les participants qui présenteront à l'occasion leurs œuvres. Selon M. Kouider, un programme culturel de loisirs et de tourisme a été également mis au point au profit des participants, à l'instar d'un voyage touristique aux sites archéologiques les plus importants de la wilaya de Khenchela, la présentation de nouvelles pièces théâtrales, dont celle intitulée "Ars Edhib" (le mariage du loup) du théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine, présentée dimanche prochain, ainsi que d'autres spectacles produits par la maison de la culture Ali Souaï. De son côté, l'écrivain et enseignant Badis Foughali, de l'université d'Oum El Bouaghi, a souligné que le séminaire littéraire de Khenchela représente une "occasion de se rencontrer et d'échanger entre écrivains et poètes de diverses wilayas du pays", indiquant que les volets abordés lors de la manifestation culturelle porteront sur de nombreux sujets à même de contribuer à stimuler le fait culturel en Algérie. Au cours de la première édition de la rencontre littéraire, qui se poursuivra jusqu'au 30 décembre, le romancier et conteur Mohamed Abdelali Arâr, natif de la ville de Khenchela, sera honoré pour les efforts qu'il a déployés dans le domaine culturel et littéraire, ont fait savoir les organisateurs.

Salon national des dérivés de palmiers-dattier à Biskra : Engouement du public au stand de la kachabia

Le Salon national des dérivés de palmiers-dattiers, qui se poursuit à Biskra, a enregistré un engouement particulier du public au stand de la kachabia pour acquérir ce pardessus de fabrication artisanale. La kachabia, une tenue traditionnelle présentée sous différents modèles pour adultes et petits, tissée en pure laine ou "oubar" (poils de chameau), a particulièrement intéressé les visiteurs. Pour l'artisan Baddredine Hafani de M'sila, le modèle

modernisé de kachabia coupée attire particulièrement en période d'hiver les jeunes surtout ceux résidant à l'étranger. Selon un des artisans de l'atelier de tissage traditionnel à Bou Saada, les divers modèles répondent aux goûts multiples d'une clientèle éparpillée à l'échelle nationale et non plus limitée à des régions particulières. Mme Djazia, visiteuse du salon et habitant une wilaya du centre du pays, considère qu'habiller ses garçons de kachabia,

qu'elle trouve élégante, permet d'afficher son attachement à l'identité nationale et de contribuer à la préservation d'une tenue traditionnelle authentique. Le salon des dérivés de palmiers-dattiers et cadeaux souvenirs, qui se tient à la maison de l'artisanat traditionnel, réunit jusqu'au 4 janvier, 65 artisans de plusieurs wilayas. Il est organisé par la Chambre de l'artisanat traditionnel et métiers (CAM) et la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat.

Saïda : Ouverture de l'exposition dédiée aux travaux de la famille productive

Une exposition dédiée aux travaux de la famille productive a été ouverte, jeudi, à la maison de l'artisanat et des métiers "Saïdi Benyebka" de Saïda. Cette manifestation regroupe la production de 12 exposantes ayant bénéficié du programme d'appui à la famille productive. Il s'agit entre autres de produits concernant la couture traditionnelle et moderne, la préparation de gâteaux et de couscous et l'apiculture. L'exposition, mise sur pied

par la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité, draine un public nombreux venu acquérir des produits d'artisanat, fabriqués par des femmes au foyer. La responsable du bureau de cohésion sociale à la DAS, Fatima Sarya, a déclaré que l'exposition vise à encourager ces femmes aux foyers à faire découvrir au public leurs produits et à les commercialiser. Les organisateurs ont prévu un atelier de formation sur "les moyens de commercialisation des produits artisanaux"

afin de permettre aux exposantes de connaître les rouages permettant de développer leurs activités et mieux commercialiser leurs produits, a-t-on explique. À l'issue de cette exposition, le prix du meilleur produit sera décerné à la meilleure exposante. À noter que plus de 200 personnes de la wilaya de Saïda ont bénéficié d'un petit équipement de moins de 50.000 DA, dans le cadre du programme de la famille productive, encadré par la DAS.

Colloque national sur Houari Boumediene La 11ème édition prévue à Guelma reporté au 24 février

La 11ème édition du colloque national sur Houari Boumediene (1932/1978) annuellement organisé dans la commune éponyme a été reportée au 24 février 2020, a indiqué jeudi le wali de Guelma, Kamel Ablâ. Ce report est motivé par les conditions particulières vécues dernièrement par le pays notamment les récentes élections présidentielles, a expliqué le wali en marge de la célébration du 41ème anniversaire de la mort du second président de l'Algérie indépendante, Houari Boumediene de son vrai nom Mohamed Boukherouba dans son village natal Béni Addi dans la commune de Medjez Sefa. Cette édition du colloque organisé conjointement par la commune Houari Boumediene et l'association culturelle El-Wiam abordera le rôle de "l'identité dans la préservation de l'unité nationale" et coïncidera avec la date du 24 février de nationalisation des hydro-

carbures qui marque un épisode charnière dans l'histoire du pays dont l'artisan fut le président Houari Boumediene, a ajouté le wali. Deux bureaux d'étude ont été chargés d'élaborer une étude technique sur l'opération complémentaire de restauration de la maison familiale du président Houari Boumediene au douar Béni Addi ayant fait l'objet en 2016 d'une première opération de réhabilitation pour faire de cette demeure un monument historique, a fait savoir M. Ablâ. Cette nouvelle opération prendra en charge la clôture du site qui s'est dégradé à la suite d'un glissement de terrain. Selon M. Ablâ, une action de collecte d'objets et photos sur l'itinéraire du président Houari Boumediene durant la révolution et lorsqu'il fut à la tête de l'Etat est en cours auprès de sa famille, ses amis et ses proches en vue de l'exposer dans la maison familiale et en faire de celle-ci un musée sur le



défunt. Les participants à la cérémonie de commémoration se sont recueillis à l'occasion à la mémoire du défunt moudjahid et vice-ministre de la Défense nationale, général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah dont la cérémonie d'enterrement a eu lieu hier mercredi au cimetière El Allia à Alger et l'accent a été porté sur la loyauté du défunt envers la patrie et la préservation de sa stabilité.

Benadel M

Ligue 1 : CR Belouizdad: Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Amrani

La direction du CR Belouizdad et l'entraîneur Abdelkader Amrani ont trouvé un accord pour une séparation à l'amiable, cinq jours après le match nul concédé à domicile face au MC Oran (1-1) en clôture de la phase aller du championnat, a annoncé jeudi l'actuel leader de Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook. "La résiliation du contrat intervient suite à l'impossibilité d'Amrani à poursuivre sa collaboration avec le CRB, une année après son arrivée. Il a contribué à la 8e Coupe d'Algérie remportée la saison dernière et a permis au club de retrouver le sommet du classement. La direction remercie Amrani pour son travail et lui souhaite bon courage", a indiqué le Chabab dans un communiqué. Dans une déclaration accordée mercredi soir à l'APS, le directeur général du CRB, Saïd Allik, avait affirmé qu'Amrani était "partant dans sa tête", faisant savoir qu'une ultime réunion était prévue jeudi avec lui. Amrani avait atterri au Chabab en décembre 2018 en remplacement de Si Tahar Chérif El-Ouezzani. Il avait permis au club algérois d'assurer son maintien, après une saison cauchemardesque qui avait failli précipiter la formation de Laâquiba au purgatoire.En attendant la désignation d'un nouveau coach, l'interim sera assuré par l'entraîneur-adjoint Lotfi Amrouche, en compagnie notamment de Karim Bekhti. Ce staff aura la mission notamment de préparer l'équipe en vue du match en déplacement face à l'IS Tighennif (inter-régions) samedi (14h00), dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie. Amrani devient ainsi le 9e entraîneur de Ligue 1 à quitter son poste cette saison après Liamine Bougherara et Mustapha Djalit (JS Saoura), Denis Lavagne (CS Constantine), Younes Ifticene (USM Bel-Abbès), Karim Zaoui (NC Magra), Arezki Remane (NA Hussein-Dey), Kheireddine Madoui (ES Sétif) et Bernard Casoni (MC Alger).

USM Bel Abbès : Lancement prochain d'une académie de football

L'USM Bel-Abbès, pensionnaire de la Ligue 1, s'apprête à lancer une académie de football dans les prochaines semaines. Les préparatifs de ce projet ambitieux touchent à leur fin, s'est réjoui le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayad, dans une déclaration ajoutant que la nouvelle Académie sera installée au niveau du stade 24-février 1956 à Sidi Bel-Abbès. "Nous comptons inaugurer l'Académie en janvier prochain. Ce sera un grand pas vers le véritable professionnalisme. Même la direction de contrôle de gestion et des finances, qui nous a rendu visite la semaine passée, s'est dite satisfaite de ce projet", s'est-il félicité. Les jeunes appelés à faire partie de l'Académie en question s'entraîneront au niveau du terrain annexe du stade 24-février dont la pelouse en gazon synthétique vient d'être rénovée. Quant à leur hébergement, il aura lieu au niveau de l'hôtel du même stade qui a subi des travaux de réaménagement lui permettant d'accueillir les futurs académiciens dans les meilleures conditions possibles, a assuré le même responsable. Selon toujours le directeur général de la formation de la "Mekerra", l'opération de prospection se poursuit encore. Elle a été confiée à d'anciens joueurs de l'USMBA et touche, outre la wilaya de Sidi Bel Abbès, d'autres wilayas avoisinantes, à l'image d'Aïn Temouchent. "Nous voulons ratisser large, dans l'espoir de dénicher le maximum de talents. Une région comme Hammam Bouhadjar, qui relève de la wilaya d'Aïn Temouchent, a toujours enfanté de grands joueurs à l'image des deux anciens attaquants internationaux, Tedj Bensaoula et Ali Messabih. C'est pourquoi, nous avons étendu notre champ de prospection à cette ville et d'autres, même si elle ne relèvent pas du territoire de notre wilaya", a-t-il conclu. Parmi les 32 clubs exerçant dans les deux Ligues professionnelles en Algérie, seul le Paradou AC dispose de son Académie de football créée en 2007.

Ligue des champions USM Alger : Blessé, Ellafi forfait face à Mamelodi Sundowns

Le meneur de jeu international libyen de l'USM Alger, Muaïd Ellafi, blessé à l'orteil, a déclaré forfait pour la réception des Sud-africains de Mamelodi Sundowns samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), dans le cadre de la 3e journée (Gr.C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. "Ellafi est blessé depuis trois jours, il ne pourra pas être prêt pour ce match, idem pour Oussama Chita qui n'est pas à 100%, et qui va revenir progressivement", a indiqué le coach des "Rouge et Noir" Dziri Billel sur les ondes de la radio nationale.Un véritable coup dur pour l'USMA, qui espérait un retour de son maître à jouer en vue de cette rencontre importante, dans l'objectif de se relancer dans la course à la qualification pour les quarts de finale.En revanche, le défenseur Mohamed Rabie Meftah, buteur de l'USMA (5 réalisations), "s'entraîne le plus normalement du monde et va tenir sa place", a jouté Dziri. Au terme de la 2e journée, l'USMA, qui reste sur un match nul en déplacement face aux Angolais de Petro Atlético (1-1), occupe conjointement la 2e place au classement avec 2 points, en compagnie des Marocains du WA Casablanca.

Décès de Gaïd Salah: Une minute de silence sur tous les terrains du pays

Une minute de silence sera observée sur tous les terrains de football à partir de jeudi pour rendre hommage au défunt général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, enterré mercredi au Carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger), a annoncé la Fédération algérienne (FAF).Le moudjahid Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), est décédé lundi suite à une crise cardiaque à l'âge de 79 ans. Après un deuil de trois jours décrété par le président de la République, l'activité sportive reprend jeudi ses droits avec la programmation de 11 matchs de Coupe d'Algérie de football pour le compte des 32es de finale.

Formation : Stage au profit des gardiens de but Niveau 2

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a entamé la deuxième session du stage de formation des gardiens de but Niveau 2, entamé le 24 décembre et qui s'est achevé hier à Blida, a annoncé l'instance fédérale sur son site officielle. Ce stage, qui intervient après ceux de Constantine du (1e-4 décembre) et d'Alger du (5-8) du même mois, est assuré par des instructeurs que sont l'entraîneur des gardiens de buts de l'équipe nationale Aziz Bouras, entraîneur des gardiens de l'équipe nationale A', Kamel Djaber et Boukhalfa Branci, alors qu'Abdenour Kaoua a pris part aux deux premiers stages avant le décès de sa fille. Ces sessions sont des étapes importantes dans la formation des formateurs de gardiens de but et des gardiens eux-mêmes", souligne la FAF.



Selon le classement établi par le magazine Jeune Afrique L'Algérie, meilleure sélection africaine en 2019



La sélection algérienne de football, championne d'Afrique en titre, est désignée meilleure équipe du continent en 2019.Les "Verts", qui succèdent au Maroc, devancent notamment le Sénégal, le Nigeria, la Tunisie et Madagascar, la grosse surprise de l'année. Vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en Egypte l'été dernier, l'Algérie s'installe donc logiquement à la première place du classement 2019 des sélections nationales. "Jamais l'Algérie ne s'était installée en tête de ce classement. Sa première place est incontestable, tant elle a dégagé une impression de puissance et de sérénité, mêlée à une qualité technique naturelle. En Egypte, où elle était initialement considérée comme un gros outsider, la sélection de Djamel Belmadi a vite revêtu les habits d'un favori", a écrit Jeune Afrique. "Un premier tour parfaitement négocié-trois victoires dont une face au Sénégal (1-0) sonnait comme une répétition- puis une suite de parcours du même niveau, avec, notamment, un succès contre le Nigeria en demi-finales (2-1) grâce à un

but aussi tardif que somptueux de Mahrez. En finale, comme trois semaines plus tôt, les "Fennecs" ont fait le minimum contre les Lions de la Téranga (1-0), offrant au pays la deuxième CAN de son histoire après celle conquise à Alger en 1990", poursuit le magazine. Grâce à son ossature (M'Bolhi, Bennacer, Bounedjah, Feghouli, Mahrez), l'Algérie a depuis confirmé qu'elle était bien le numéro 1, après un succès en amical contre la Colombie (3-0), ou encore ses débuts parfaits (deux victoires) en qualifications pour la CAN-2021, conclut la publication.Les coéquipiers de Riyad Mahrez sont en lice pour le trophée de la meilleure équipe nationale africaine 2019 décerné par la Confédération Oafricaine de football (CAF). Madagascar et le Sénégal sont les deux autres concurrents. Le lauréat sera connu le 7 janvier prochain. Lé Sénégal, finaliste malheureux de la CAN-2019 face à l'Algérie, occupe la deuxième place du classement 2019 des sélections africaines. Le Nigeria, 3e de la CAN-2019, complète le podium.

Bessa N

Mönchengladbach: Bensebaini élu Joueur du mois de décembre

Le défenseur international algérien Ramy Bensebaini a été élu Joueur du mois de décembre par les supporters du Borussia Mönchengladbach, a annoncé le club allemand de première division de football sur son compte twitter. L'Algérien s'est imposé devant les quatre autres nominés: Breel Embolo, Marcus Thuram, Patrick Herrmann et Tony Jantschke.Il s'agit du premier prix du Joueur du mois de Ramy Bensebaini au Borussia Mönchengladbach. Il a devancé son coéquipier Patrick Herrmann après une course au coude à coude. Au final, Bensebaini a recueilli 37% des voix - deux de plus que Herrmann (35%). Tony Jantschke (13%) était loin derrière en troisième place, suivi de Breel Embolo (8%) et enfin Marcus Thuram (7%), qui avait

remporté les trois précédents prix du Joueur du mois. L'ancien joueur de Paradou AC a été nommé "Homme du match" à deux reprises en décembre. Bensebaini s'est distingué lors du match mémorable contre le Bayern (2-1) en inscrivant un doublé dont un pénalty à la dernière minute contre les champions en titre. Il a sans surprise reçu près de 84% des voix. Après tout, ce fut le premier doublé de la carrière de défenseur. Bensebaini a également remporté le prix de l'homme du match lors de la défaite 2-1 à Wolfsburg avec 36% des voix, principalement grâce à son esprit combatif et à son rythme de travail. 11,2 kilomètres de terrain couvert. Il a également enregistré plus de sprints (34) et de courses intensives (89) et a eu le plus de touches du ballon (90).

Le classement 2019:

1. Algérie, 2. Sénégal, 3. Nigeria, 4. Madagascar, 5. Tunisie, 6. Bénin, 7. Ouganda, 8. Côte d'Ivoire, 9. Maroc, 10. Ghana, 11. Mali, 12. Cameroun, 13. Gabon, 14. Egypte, 15. Afrique du Sud, 16. RD Congo, 17. Mauritanie, 18. Comores, 19. Gambie, 20. Kenya, 21. Burkina Faso, 22. Guinée, 23. Zimbabwe, 24. Angola, 25. Ethiopie, 26. Togo, 27. Tanzanie, 28. Namibie, 29. Mozambique,

30. Malawi, 31. Zambie, 32. Djibouti, 33. Lesotho, 34. Cap-Vert, 35. Rwanda, 36. Guinée-équatoriale, 37. Centrafrique, 38. Libye, 39. Congo, 40. Botswana, 41. Liberia, 42. Soudan, 43. Erythrée, 44. Somalie, 45. Burundi, 46. Guinée-Bissau, 47. Tchad, 48. Sierra Leone, 49. Niger, 50. Soudan du Sud, 51. Sao Tomé-et-Principe, 52. Eswatini, 53. Maurice, 54. Seychelles.

Handball - Trophée "Carpati" : L'Algérie affrontera la Macédoine samedi

L'équipe nationale de handball (messieurs) affrontera samedi la Macédoine (15h00, algériennes), dans le cadre des demi-finales du tournoi "Carpati" prévu en Roumanie (28-29 décembre), en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2020 en Tunisie (16-26 janvier). L'autre demi-finale opposera la Roumanie (pays hôte) aux Pays-Bas à 17h15. Le match de classement est fixé au dimanche 29 décembre (15h00), alors que la finale aura lieu juste après (17h15). En vue de ce tournoi préparatif, le sélectionneur français de l'équipe nationale, Alain Portes, a fait appel à 18 joueurs, dont 7 évoluant à l'étranger. Cette échéance préparatoire intervient quelques jours après un stage effectué en Pologne, réservé aux joueurs locaux, et ponctué par quatre matchs amicaux, soldés par trois victoires face à l'équipe B de Pologne 30-23, Gdansk (Div.1) 26-20 et GKS Zukowo (Div.2) 35-23, contre une défaite devant cette même équipe B de Pologne sur le score de 26-33. Lors de la 24e édition de la CAN, l'Algérie évoluera dans le groupe D à quatre équipes après le retrait du Sénégal. Il s'agit du Maroc, du Congo et de la Zambie. Les quatre équipes se qualifient pour les huitièmes de finale. Seize pays participeront à la CAN-2020, dont le vainqueur final empochera l'unique billet qualificatif pour les Jeux Olympiques Tokyo-2020. Le rendez-vous de Tunisie est également qualificatif au Championnat du monde d'Egypte-2021. La dernière participation algérienne aux Jeux Olympiques remonte à 1996 à Atlanta (Etats-Unis).



Festival national des écoles de tennis de table Biskra, ville hôte de la compétition

Le festival national des écoles de tennis de table, aura lieu du 26 au 28 décembre courant à la salle omnisports Mohamed Tahar Ben Mhidi, El Alia (Biskra), a annoncé la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). "La fin de l'année 2019, verra la relance du festival national des écoles à Biskra. Cette opération organisée en étroite collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Biskra et la ligue de tennis de table, est financée par un budget déconcentré alloué par le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS)", a écrit l'instance fédérale. Selon la même source, cette relance a été prévue dans le cadre du programme fédéral des jeunes talents. "Le festival est considéré comme l'une des opérations de détection et de prospection des jeunes talents pour un éventuel suivi et prise en charge des athlètes qui émergent en vue de préparer la relève", a encore précisé la Fédération. Ce festival qui concerne la catégorie des moins de 12 ans "filles et garçons", se disputera en individuel et par équipes. Selon le règlement de ce rendez-vous, chaque délégation représentant une wilaya devra être composée au plus de: 04 filles, 04 garçons, 02 Encadreurs et 01 chef d'équipe. Pour rappel, la dernière édition s'est déroulée en 2015 à Tiaret.

Sport scolaire :

Festival national des Ecoles primaires et Jeux de l'Espoir ouvert hier

La Fédération algérienne des sports scolaires organise, depuis hier et jusqu'au mardi prochain, deux manifestations sportives : le festival national des Ecoles primaires à Bordj Bou Arreridj et les Jeux de l'Espoir réservés à la catégorie benjamine à Sétif, a-t-on appris auprès de la direction technique de l'instance fédérale. Le programme du Festival national, destiné aux filles et garçons, comprend les disciplines du football, volley-ball, basket-ball, handball, et athlétisme (Kids Athletics). Vingt-deux équipes des sports collectifs, représentant l'ensemble des régions du pays, prennent part à l'événement. Pour la discipline athlétisme (Kids Athletics), 154 garçons et filles représentant les établissements scolaires des neuf régions instituées par la FASS prendront part aux activités programmées. Les Jeux de l'Espoir réservés à la catégorie Benjamine concernent, de leur côté, les disciplines de football, volley-ball, basket-ball, handball et athlétisme (quadrathlon). Cette manifestation sportive prévue à Sétif, aura lieu simultanément avec le festival national des Ecoles primaires de Bordj Bou Arreridj. Près de 240 participants sont annoncés aux épreuves d'athlétisme (quadrathlon), représentant l'ensemble des régions. La Fédération algérienne organise, par ailleurs, des championnats nationaux pour les Minimes, de vendredi à mardi, dans quatre sports collectifs : foot, hand, basket et volley. La wilaya de Médéa accueille la compétition réservée au foot, alors que celle de hand aura lieu à Blida, le basket à Chlef et le volley à Tlemcen. Chacune des régions, ainsi que la wilaya organisatrice, sont représentées par une équipe masculine et une autre féminine. La semaine dernière, l'instance fédérale avait organisé à Djelfa le championnat national de sport scolaire, lequel est qualificatif au cross de Sakiet Sidi-Youcef prévu février prochain, et au Mondial scolaire qui se déroulera en Slovaquie du 17 au 23 avril prochain. Selon le directeur technique national, Rachid Hafsaoui, deux équipes algériennes (filles et garçons) représentant les établissements éducatifs vainqueurs du championnat, participeront au Mondial. Pour le cross de Sakiet Sidi-Youcef, l'Algérie sera représentée par les vainqueurs des six premières places, chez les filles et chez les garçons, aussi bien pour la catégorie minime que cadette. Les équipes participant à ces événements sportifs scolaires sont issus des neuf régions : Sidi Bel-Abbès, Saida, Tissemsilt, Blida, Boumerdes, Sétif, Laghouat, Constantine et Annaba.



JM Oran2021 : L'année 2019, un tournant dans le processus de préparation de la 19e édition



L'année 2019 qui s'achève aura été un tournant décisif dans la préparation de la 19ème édition des Jeux Méditerranéens qu'abritera Oran en 2021. Le comité international de cette manifestation (CIJM) table énormément sur cette édition pour redonner aux JM le lustre d'antan qu'ils commencent à perdre depuis quelques années, selon les observateurs. Et pour relever un tel défi, des engagements ont été pris dans ce sens et la mobilisation est totale pour faire du rendez-vous une véritable fête pour la jeunesse des rives de la méditerranée. Il se trouve néanmoins que certaines contraintes sont apparues au grand jour au cours de cette année 2019, plongeant tout le monde dans la peur de ne pas honorer à temps les engagements pris. Allusion faite, entre autres, aux chantiers du complexe olympique et du village méditerranéen, tous les deux implantés dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran). Deux infrastructures de taille qui ont pris plus qu'il faut de temps pour qu'elles soient livrées. Conscients ainsi des risques que pourrait engendrer un éventuel retard dans la livraison de ces deux sites, les plus importants dans l'organisation des JM, les pouvoirs publics ont décidé de prendre le taureau par les cornes. En effet, le conseil interministériel, présidé par le Premier Ministre, le 18 juin 2019, aura été le déclencheur d'une course contre la montre pour rattraper le retard enregistré dans l'achèvement de ces deux infrastructures, ainsi que tous les autres sites, au nombre de huit, faisant depuis un peu plus d'une année l'objet d'une vaste opération de réhabilitation.

Les pouvoirs publics s'engagent

Le Premier ministre n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour affirmer que "la préparation de cet événement constituait l'une des priorités du Gouvernement", ajoutant que "tous les engagements pris par notre pays seront respectés". Il a rappelé également "la nécessité" de réunir toutes les conditions à même d'assurer une bonne organisation de cette manifestation, conformément aux standards internationaux en vigueur, à même de permettre à l'Algérie de faire connaître son legs historique, culturel et civilisationnel. Le ton était ainsi donné. La mise en place d'une commission nationale dont il assure lui-même la présidence, et qui se réunit au moins une fois tous les deux mois, se voulait une parfaite illustration de l'intérêt qu'accordent les plus hautes autorités du pays à cet événement sportif. Depuis d'ailleurs, les choses ont bougé d'une manière significative. Les chantiers concernés avancent sensiblement grâce à la mobilisation de gros moyens financiers et humains. Les sous-commissions technique, organique, financière, touristique, de communication et sécuritaire, mises en place dans la foulée sous la tutelle des secteurs concernés, ont également injecté un nouveau souffle aux préparatifs. Résultats des courses : le

conseil exécutif du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), qui a tenu début décembre 2019 sa première réunion en Algérie, plus précisément à Oran, s'est déclaré "confiant quant à l'organisation par Oran d'une édition de premier ordre". La préparation de cette édition a connu une "évolution palpable" selon le Président du (CIJM) Amar Addadi. Il s'est d'ailleurs "réjoui par les progrès réalisés" dans les préparatifs de cet événement. "Il reste néanmoins certains volets liés notamment à l'aspect technique qu'il faudra bien prendre en charge et très rapidement pour que la prochaine édition soit une totale réussite", a-t-il cependant insisté.

Une "avancée" dans les préparatifs saluée par le CIJM

Emboitant le pas à Amar Addadi, le président de la Commission de suivi et de coordination du CIJM, Bernard Amslam, a, lui aussi, qualifié l'avancement des préparatifs de "tournant décisif pour l'avenir des jeux". L'intérêt extrême accordé par les pouvoirs publics pour la réussite de la prochaine édition des JM est traduit également par cette importante enveloppe financière qu'ils ont mise à la disposition du COJM. En effet, un budget de l'ordre de 40 millions USD a été mobilisé en vue d'assurer le bon fonctionnement des différentes opérations entreprises par le COJM dans le cadre des préparatifs du rendez-vous méditerranéen. Cette enveloppe commence à être débloquée au profit des organisateurs, ce qui leur permet d'entamer, entre autres, des actions de communication visant à assurer une meilleure promotion de l'événement, selon le nouveau directeur des JM d'Oran 2021, Salim Ilès. En fait, du côté du COJM, l'on reconnaît que la promotion des JM n'a pas atteint son rythme de croisière lors de l'année 2019. Les raisons évoquées ont trait notamment à l'indisponibilité des moyens financiers qui couvrent une campagne aussi importante comme celle de promouvoir l'événement. Un obstacle qui n'a désormais plus lieu d'être après l'adoption officielle en cette année 2019 du budget dédié au COJM. Grâce à ce budget aussi, les nouvelles infrastructures sportives en cours de réalisation à Oran, à l'image du complexe sportif de Bir El Djir, devant être réceptionné dans sa totalité en juin 2020, ainsi que le village méditerranéen implanté dans la même commune, seront équipées d'un matériel ultra moderne, a promis l'ancien champion algérien en natation. Ainsi, plusieurs importantes étapes auront été franchies avec succès dans le processus de préparation des JM au cours de l'année 2019, en attendant de faire de même concernant certains autres volets inhérents au "dispositif technique des jeux" au cours du premier semestre de l'année 2020. Le temps presse, mais du côté du COJM, "on avance doucement mais sûrement".

Bilel C

Bélonéphobie



La bélonéphobie est la peur des aiguilles (belone en grec). Les victimes de la bélonéphobie sont nombreuses, et partagent en particulier une forte aversion pour les aiguilles qui sont supposées les piquer. Prise de sang, injection de médicament ou de vaccin sont à l'origine de véritables accès de terreur. Comme un malheur arrive rarement seul, ces phobiques, naturellement, sont aussi aïchmophobiques, puisqu'ils craignent les objets pointus.

La bélonéphobie et la peur du sang

Souvent associée à la phobie de la vue du sang ou hémaphobie, l'angoisse associée aux aiguilles est souvent à l'origine de maux vagues. Contrairement à d'autres, ces deux catégories de phobies n'entraînent ni nervosité ni envie de fuir, mais un ralentissement de la circulation sanguine et une baisse du rythme cardiaque. Dans les cas les plus graves, le simple fait d'envisager la confrontation à l'objet de leur frayeur provoque des sueurs froides et des tremblements. Une telle phobie représente un obstacle de poids pour les femmes désireuses d'avoir un enfant. En effet, en prévision de la conception et ensuite au cours de la grossesse, elles doivent se plier à plusieurs examens biologiques nécessitant des prises de sang. Et la bélonéphobie est bien entendu aussi handicapante dans le cas d'analyses de dépistage ou pour la vaccination.

Traitement de la bélonéphobie

Le fait de s'allonger, de ne pas regarder l'aiguille, de penser à autre chose, etc. Tous ces « petits moyens » peuvent aider le patient à surmonter ses appréhensions. Si cela ne suffit pas, une thérapie cognitive et comportementale permettra de domestiquer la peur et de la banaliser.



Acide gras polyinsaturé

Un acide gras polyinsaturé (AGPI, ou PUFA en anglais) contient plusieurs liaisons doubles C=C. Si l'acide gras n'a qu'une liaison double C=C, il est mono-insaturé. Si aucune double liaison n'est présente dans la chaîne carbonée, l'acide gras est saturé. Les AGPI peuvent être d'origine animale ou végétale. Ils comprennent les acides gras : -oméga-3, dont la première double liaison se trouve à trois carbones de l'extrémité méthyle. Il s'agit par exemple de l'acide alpha-linolénique (ALA), l'acide eicosapentaénoïque

(EPA) et l'acide docosahexaénoïque (DHA). EPA et DHA sont des AGPI à longues chaînes ;

-oméga-6, dont la première double liaison se trouve à six carbones de l'extrémité méthyle. Il s'agit par exemple de l'acide linoléique et de l'acide arachidonique.

Les acides gras oméga-6

L'acide linoléique est l'AGPI le plus abondant. C'est un acide gras essentiel, c'est-à-dire qu'il ne peut pas être fabriqué par les mammifères. L'acide linoléique est présent dans des huiles végétales : huile de tournesol, de soja, de maïs, de sésame...

L'acide arachidonique se trouve dans des graisses animales. Les acides gras oméga-6 ont un rôle protecteur contre les maladies cardiovasculaires mais des études suggèrent que la consommation de quantités trop importantes d'oméga-6 peut être néfaste. C'est pourquoi les recommandations sont d'avoir un rapport oméga-6/oméga-3 proche de l'ordre de 5 et pas au-delà.

Les acides gras oméga-3

Les acides gras oméga-3 doi-

vent être apportés par l'alimentation ou par des compléments alimentaires. L'acide alpha-linolénique est présent dans des huiles végétales de colza, de lin, mais aussi les noix. Les acides gras à longues chaînes EPA et DHA se trouvent dans des produits animaux : coquillages, crustacés (crevettes), poissons gras (saumon, maquereau, hareng, sardines), huiles de poisson, comme l'huile de foie de morue. Les acides gras oméga-3 sont connus pour être favorables à la santé cardiovasculaire. Ils permettent une bonne fluidité des membranes cellulaires.

Abcès du pancréas

Suppuration circonscrite dans le pancréas. Généralement dû à la surinfection d'un foyer de nécrose pancréatique ou d'un pseudo-kyste qui se constitue au décours d'une poussée de pancréatite aiguë, il

peut être de volume variable, unique ou multiloculaire. Il se manifeste par des douleurs abdominales et de la fièvre. L'abcès spontané est exceptionnel. Le diagnostic repose sur l'analyse bactériologique du

prélèvement fait par ponction. Le traitement dépend de l'affection sous-jacente et du volume des abcès: en cas de collection unique organisée, un drainage percutané avec une antibiothérapie par voie générale est le

meilleur choix; en cas de micro-abcès disséminés dans la tête du pancréas, une duodéno-pancréatectomie céphalique peut être nécessaire.

Travail au bureau De longues heures liées à l'hypertension artérielle

Des chercheurs ont constaté que les employés de bureau qui enregistrent plus de 49 heures de travail par semaine sont 70% plus susceptibles de souffrir d'une forme cachée d'hypertension artérielle appelée « hypertension masquée », par rapport aux personnes qui travaillent moins de 35 heures par semaine. De nos jours, de plus en plus de personnes passent leur

journée assise devant leur ordinateur. Une habitude qui n'est pas sans avoir de nombreuses conséquences pour la santé comme le fait d'adopter une mauvaise position ou d'augmenter le risque de maladies cardiaques, de diabète et même de cancer. Des chercheurs de l'Université Laval à Québec affirment avoir identifié un mécanisme en cause, à savoir que les employés de bureau qui

passent de longues heures au travail sont plus susceptibles d'avoir une pression artérielle élevée, y compris l'hypertension artérielle masquée. Celle-ci se caractérise par le fait que la pression artérielle est normale chez le médecin mais élevée à domicile. L'hypertension artérielle (HTA), dont la fréquence augmente avec l'âge, constitue un des principaux facteurs de risque d'accident vasculaire (ac-

cident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde,...). Elle correspond à une augmentation anormale de la pression du sang sur la paroi des artères, lorsque l'une et/ou l'autre de ces valeurs, mesurée au repos, est supérieure aux valeurs normales : 140 mmHg (millimètres de mercure) pour la pression systolique et 90mmHg pour la pression diastolique.

Pourquoi ne peut-on pas ouvrir les yeux en éternuant ?

La prochaine fois que vous éternuerez, prêtez-y attention : vous verrez, vos yeux se ferment à chaque fois ou presque. Mais pourquoi ? A-t-on trouvé une explication ? L'éternuement est un réflexe protecteur qui consiste à dégager les voies nasales. C'est une expulsion violente de l'air provenant des poumons par le nez et la bouche, souvent causée par une irritation des muqueuses nasales. En général, l'éternuement est accompagné d'un réflexe de fermeture des paupières. Éternuer entraîne aussi des contractions musculaires à l'œsophage jusqu'au sphincter. Mais, pourquoi ferme-t-on les yeux en éternuant ?

Différentes explications

Une croyance populaire veut que les yeux se ferment pour éviter que la pression (l'air est tout de même expulsé à plus de 160 km/h !) ne conduise les yeux à sortir de leurs orbites ! Cela semble tout de même peu probable. Il se pourrait qu'il s'agisse tout simplement d'une conséquence du réflexe lui-même. En effet, certains pensent aussi que les nerfs des yeux et du nez sont tellement proches les uns des autres qu'ils pourraient être interconnectés et provoquer par erreur la fermeture réflexe des yeux. Le centre nerveux de l'éternuement situé dans le tronc cérébral envoie des informations vers les neurones moteurs qui coordonnent les muscles de l'abdomen, de

la poitrine, du diaphragme, du cou et du visage et des paupières !

Éternuer en fermant les yeux : explications possibles

Quelle que soit la raison, pourquoi l'organisme oblige-t-il les yeux à rester fermés ? Existe-t-il quelqu'un qui peut garder ses yeux ouverts en éternuant ? Pour le Dr David Huston, du Texas A & M College of Medicine à Houston, fermer les yeux n'est pas systématique. Dans une réponse publiée dans VitaRecord, il écrit : « peut-être que certains éternuent en fermant les yeux pour éviter que les particules expulsées n'entrent dans les yeux. En fermant automatiquement les pau-



pières en éternuant, les particules les plus irritantes seraient poten-

tiellement bloquées et cela empêche d'aggraver l'état des yeux ».

Mostaganem : Mise en échec de 11 tentatives d'émigration clandestine

O nze (11) tentatives d'émigration clandestine ont été mises en échec durant les dernières 24 heures au large des côtes Est de Mostaganem par les unités du groupement territorial des garde-côtes qui ont arrêté 127 personnes candidates, dont des mineurs. Les unités de plongée relevant des garde-côtes ont intercepté hier, lors de deux opérations distinctes, 11 embarcations de type artisanal, à leur bord, un total de 127 candidats à l'émigration clandestine dont l'âge varie entre 11 et 40 ans, à quelques 10 et 12 miles (18 et 22 km) au nord du littoral de Mostaganem. Le premier groupe de "har-raga", composé de 53 personnes, parmi elles 2 femmes et 7 mineurs, a été débarqué, mercredi matin au port de Mostaganem, avant l'intervention de la protection civile pour leur prodiguer les premiers soins sur place et les transférer ensuite à l'hôpital pour leur prise en charge médicale. Le deuxième groupe, composé de 74 personnes dont 5 femmes et 6 mineurs, a été amené au petit port de la commune de Sidi Lakhdar, à 50 kilomètre, à l'Est de Mostaganem, a reçu les premiers soins nécessaires. Les unités de plongée des garde-côtes ont secouru, lors de ces opérations, un groupe en détresse de 12 personnes, à 12 miles nautiques (22 km), au nord de "Ouilis" (Abdelmalek Ramdane), une commune située à 37 km, à l'Est de Mostaganem. Les personnes arrêtées ont été remises aux services de sécurité compétentes, en attendant leur présentation aux instances judiciaires pour le chef d'inculpation de tentative d'émigration clandestine.

Accidents de la circulation: 16 morts et 328 blessés dans les zones urbaines pendant le week-end dernier

S eize (16) personnes ont trouvé la mort et 328 autres ont été blessés dans 281 accidents de la circulation enregistrés, du 17 au 23 décembre courant, au niveau des zones urbaines dans les différentes régions du pays, selon un bilan rendu public jeudi par les services de Sûreté nationale (SN). Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan des accidents de la route fait état d' "une hausse sensible" estimée à + 15 % dans le nombre des blessés (+ 24 %), ainsi que dans le nombre des décès (+ 02%). "Le facteur humain demeure la principale cause dans 95% de ces accidents, du au non-respect du Code de la route". Dans ce cadre, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a réitéré son appel aux usagers de la route publique, à faire preuve de vigilance et de prudence lors de la conduite et au respect du code de la route La DGSN rappelle également le numéro vert 15-48 et celui de secours (17), mis à la disposition des citoyens, 24h/24h, pour recevoir les signalements.

Oran : Carambolage entre deux bus et plusieurs voitures, 12 blessés

U n carambolage ayant mêlé deux bus et plusieurs véhicules légers a fait 12 blessés jeudi soir à l'est d'Oran, a-t-on appris hier des services de la Protection civile. L'accident s'est produit lorsque deux bus et six véhicules légers sont entrés en collision sur la route nationale N 11, dans son axe transitant par la commune de Gdyl, à l'est d'Oran, faisant 12 blessés, qui ont été évacués au service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital d'El-Mohgoun, à Arzew. Les personnes blessées, âgées entre 18 et 55 ans, ont reçu les premiers soins sur place, prodigués par les éléments de la Protection civile, avant d'être transférées à l'hôpital d'El-Mohgoun.

SBA: Un enfant tué et un autre blessé par l'explosion d'une mine datant de l'époque coloniale à Ras El Ma

U n enfant de 12 ans a trouvé la mort et un autre a été blessé à Ras El Ma (Sud de Sidi Bel-Abbès) par l'explosion d'une mine datant de l'époque coloniale. L'accident s'est produit, mercredi soir, dans une zone isolée, située entre le village "Faraat Zit" et la localité de Ras El Ma, lorsqu'une mine datant de l'époque coloniale a explosé au passage des deux enfants. La dépouille mortelle de la première victime a été déposée à la morgue de l'hôpital de Ras El Ma. L'enfant blessé, âgé de 11 ans, a été admis aux urgences du CHU "Abdelkader Hassani" du chef-lieu de wilaya. Il souffre de graves blessures au niveau des membres inférieurs. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de cet accident.

El Tarf : Saisie de 450 grammes de corail brut à El Chatt

U ne quantité de 450 grammes de corail brut a été saisie, à El Chatt (El Tarf), par les services de la sûreté urbaine extra-muros dépendant de cette commune et un individu impliqué dans cette affaire a été arrêté. Agissant sur la base d'informations relevant l'activité suspecte d'un individu qui s'adonnait à la pêche illicite du corail à El Chatt, une enquête a été ouverte par les services compétents, a précisé le commissaire principal, Mohamed-Karim Labidi, soulignant que les investigations menées ont permis d'arrêter le suspect. La perquisition du domicile du prévenu a permis la saisie de 450 g de corail brut ainsi que des équipements utilisés dans la pêche de ce produit, un moteur de 40 chevaux, une balance électronique, deux palmes, un gilet, une boussole, des filets et cordes et une hache notamment. Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan, le braconnier a été placé sous contrôle judiciaire pour "pêche illicite du corail"

Mascara: Arrestation de l'auteur présumé d'inscriptions blasphématoires à l'Islam et au Prophète Mohamed

L es éléments de la sûreté de la daïra de Mohamadia (Mascara) ont arrêté, mardi, l'auteur présumé de graffitis portant atteinte à l'Islam, au Prophète Mohamed (QSSL) et à ses compagnons, découverts en juin, sur les murs de la ville. Le suspect, âgé de 34 ans, a été arrêté suite à des informations signalant un véhicule suspect dans un quartier de la ville de Mohamadia. Son conducteur a été vu en train d'écrire sur les murs des inscriptions portant atteinte à l'Islam, au Prophète (QSSL) et à ses compagnons. Les policiers ont réussi à identifier le suspect et à intensifier les patrouilles de sécurité qui ont abouti à la découverte du véhicule stationné devant sa maison sans parvenir à arrêter le mis en cause. Après d'approfondies investigations, les enquêteurs sont parvenus à mettre la main sur le présumé auteur. La perquisition de son domicile a permis de saisir des manuels blasphématoires à la religion musulmane, des téléphones portables, un micro-ordinateur ainsi qu'une unité centrale. Le suspect a été présenté au parquet de la République près le tribunal de Mohamadia. Il a été placé en détention.

Saisie de plus de 1,3 kg de cocaïne: Un réseau de trafic international de drogue démantelé à Oran

U ne quantité de 1,327 kg de cocaïne a été saisie récemment à Oran, dans une opération soldée par le démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue, par les éléments de la première Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), relevant de la sûreté de wilaya. Composé de cinq narcotrafiquants, âgés entre 35 et 55 ans, dont trois résidant à Oran et deux à Alger, le réseau en question importait la drogue dure (cocaïne) vers l'Algérie depuis l'étranger, ajoutant que les individus arrêtés dans cette affaire ont à leur actif plusieurs délits, notamment infraction à la réglementation de change, ainsi que le mouvement de capitaux depuis et vers l'étranger. Au début, l'affaire était opérée par les éléments de la première brigade de police des frontières, ayant constaté des mouvements suspects d'un navigateur marin civil. Les investigations ont à

l'arrestation du mis en cause, en flagrant délit, en possession la quantité de 1,327 kg de cocaïne, et ce, après l'accostage d'un navire en provenance d'un pays européen. L'affaire a été, ensuite, prise en charge par les éléments de la BRI 01 de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran qui, lors de l'enquête, ont effectué des perquisitions à Oran et d'autres régions dans le cadre d'une extension de compétence, ordonnée par le procureur de la république près tribunal d'Oran. L'enquête s'est soldée par l'arrestation successive de tous les membres de ce réseau et à la saisie de la dite quantité de drogue ainsi qu'une somme de 5.595 euros et une autre de 567.000 DA, issues des revenus de cette activité criminelle. D'autres objets de valeurs ont été également saisis, lors de opération, notamment 10 montres de grande valeur et deux véhicules.

M'sila : Détention provisoire pour l'ex-président de l'APC de Souamaâ

L e juge d'instruction près le tribunal de Bou Saada à M'sila, a placé en détention provisoire mercredi l'ex président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Souamaâ, et un employé dans le secteur de la formation professionnelle, poursuivis dans des affaires de corruption. L'ex- président de l'APC de Souamaâ et l'employé sont inculpés de plusieurs chefs d'accusation dont

"abus de pouvoir" et "dilapidation de deniers publics", détaillant que cinq (5) autres personnes impliquées dans cette affaire ont été placées sous contrôle judiciaire. Le juge d'instruction près du tribunal de Boussaâda a entendu, au cours d'une audience de plusieurs heures, les impliqués dans ces affaires de corruption concernant en particulier des marchés publiques.

Saïda : 20 ans de réclusion criminelle pour un narcotrafiquant impliqué dans le trafic de plus de 30 quintaux de kif traité

L a cour criminelle de Saïda a condamné, jeudi, un narcotrafiquant impliqué dans un trafic de 30,17 quintaux de kif traité, à une peine de 20 ans de réclusion criminelle. Les faits de cette affaire remontent, selon l'audience, au mois de mai 2003, lorsque des éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Nâama avaient reçu des informations selon lesquelles un camion chargé de drogue venant de la zone de Mekmen Benamar (Nâama) en direction de la wilaya de Saïda. Les gendarmes avaient réussi à saisir au niveau de la commune d'El Kheithar

(El-Bayadh) cette quantité de drogue, dissimulée dans des sacs de ciment et acheminée à bord d'un camion. Le propriétaire de la drogue avait réussi à prendre la fuite. Il sera identifié et arrêté, ensuite, dans une autre affaire de drogue dans la Wilaya d'Oran en 2008. Lors de sa comparution devant la cour, le prévenu a nié les accusations portées contre lui. La défense a plaidé les circonstances atténuantes pour son mandant. Pour sa part, le représentant du ministère public avait requis la réclusion à perpétuité à l'encontre de l'accusé.

Sétif : Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue à Ain Oulmane

L a brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la commune d'Ain Oulmane, située à 35 km de la ville de Sétif, a démantelé un réseau de trafiquants de drogue et de produits psychotropes activant dans la région, et saisi 1.800 comprimés psychotropes et plus de 250gr de kif traité, Agissant sur informations faisant état de la commercialisation de drogues et de substances psychotropes par un groupe de personnes, les éléments de la BMPJ sont parvenus, après exploitation des informations et approfondissement des investigations, à

l'identification de quatre (4) individus en possession d'une quantité de drogue et des comprimés psychotropes, le commissaire de police Abdelouahab Aissani. L'opération, a permis également la saisie d'armes blanches prohibées, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 300.000 DA, considérée comme les revenus des activités criminelles du groupe. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des trafiquants pour "possession et commercialisation de drogue et substances classées", qui ont été présentés devant les services judiciaires concernés

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

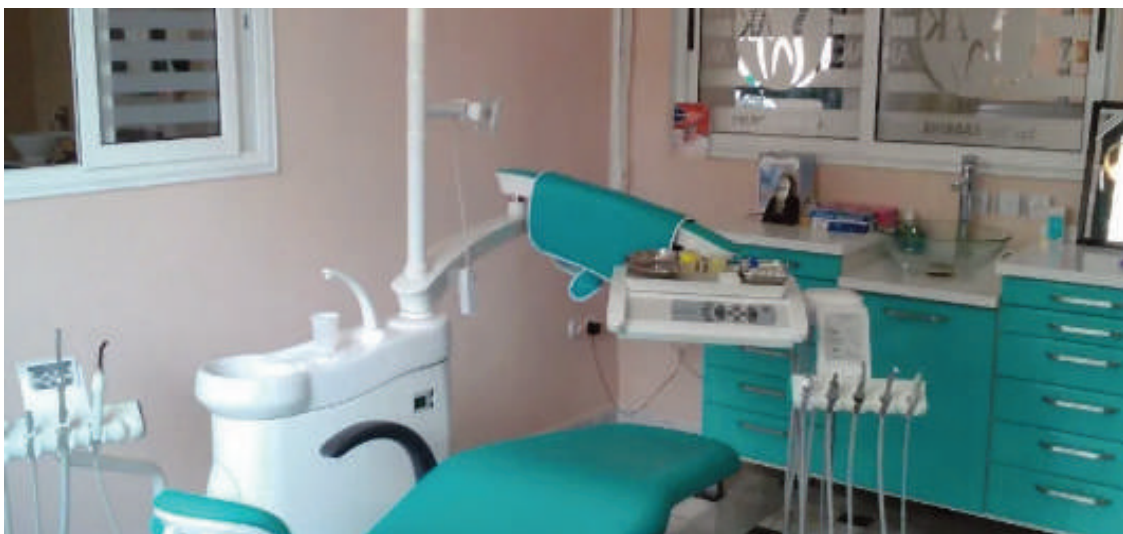
Santé

Les cliniques dentaires, des foyers de transmission de l'hépatite

Des experts en santé s'accordent à dire que la propagation des hépatites B et C est due, en grande partie, au non respect par certains cliniques dentaires privées des protocoles de stérilisation du matériel et au manque de formation des assistants dentaires. L'hépatite B, transmissible par les liquides biologiques (sang, salive...) et l'hépatite C transmissible uniquement par le sang figurent parmi les pathologies les plus répandues dans la société, a déclaré le président de l'association SOS hépatite, M. Abdelhamid Bouallag. En Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, les cliniques dentaires viennent en tête des foyers de transmission du virus, a expliqué M. Bouallag, s'appuyant aux résultats de rapports de plaintes et enquêtes médicales. Pour lui, la propagation de l'hépatite, notamment C, s'est accélérée par le manque d'hygiène et l'utilisation de matériel non stérilisé au niveau des cliniques dentaires privées, dont certaines ne disposent même pas d'autoclave (équipement de stérilisation). Plus grave encore, certains patients omettent de déclarer au dentiste leur maladie, a-t-il ajouté précisant, à ce propos, que "90% des personnes atteintes l'ignorent carrément". Par ailleurs, le président de l'association SOS hépatite a relevé un autre facteur crucial, à savoir le manque flagrant de formation des assistants dentaires, se félicitant de l'intérêt accordé, cette année, par les pouvoirs publics à cet aspect à travers l'ouverture d'un concours national d'accès à la formation spécialisée d'assistants en fauteuil dentaire. Les assistants en fauteuil dentaire sont un maillon important dans la chaîne de l'hygiène dans les cliniques, a-t-il assuré.

137 décisions de fermeture à titre conservatoire de cabinets dentaires à Alger

Le spécialiste a relevé que le coût des soins d'un seul patient revenait à près de 30 millions de centimes pour une période de soins de trois mois, ce qui fait du recours à la prévention "une chose nécessaire", se félicitant des efforts du ministère de la Santé et de la Population, déployés ces dernières années, pour réduire les taux d'atteinte en hépatite virale, particulièrement en ce qui a trait à l'obligation faite aux cabinets dentaires d'acquiescer les équipements de stérilisation. A ce propos, Dr. Choukri Bouziani Ahmed, médecin au service d'inspection à la Direction de la santé et de la population d'Alger (DSP) a fait état, dans une déclaration de campagnes d'inspection périodiques au niveau des cabinets dentaires privés, dont le nombre dépasse 1.300 à Alger, en vue de prendre connaissance de leur application des conditions adoptées en la matière, à savoir la stérilisation et l'hygiène. Le même responsable a fait savoir qu'une enquête a été effectuée, fin 2018, après que des rapports sont parvenus de sources médicales (laboratoires et spécialistes en hématologie), faisant état de cas d'hépatite virale de type "C", dont l'origine est imputée aux cabinets dentaires qui ne prennent pas en compte les normes de stérilisation et d'hygiène. Les commissions d'inspection relevant de la DSP d'Alger, poursuit Dr. Bouziani, ont découvert plusieurs "dépassements" ayant trait essentiellement à la vétusté des moyens de stérilisation, au manque d'hygiène, à la non-acquisition des autoclaves, ainsi qu'à l'exercice sans autorisation d'activités en dehors de la spé-



cialité, tel l'implantologie et l'imagerie médicale, ce qui favorise la transmission de l'infection. Suite à ces rapports, 137 décisions de fermeture à titre conservatoire et 136 mises en demeures ont été adressées à d'autres cabinets dentaires, auxquels les Commissions d'inspection ont demandé l'accélération de la levée des réserves relevées en termes des conditions et moyens d'hygiène, avec la nécessité de se conformer aux cadres juridiques qui régissent le domaine. Il en résulte, selon Dr. Bouziani, l'amélioration des conditions d'hygiène et de stérilisation, d'autant plus que des équipements modernes et des matériaux de stérilisation ont été acquis avec des normes internationales, outre des visites organisées en vue de s'enquérir du respect aux normes. A son tour, M. Ait Benomar Hassane, président de l'Ordre national des médecins dentistes d'Alger (COMDA) a déploré le fait que certains cabinets dentaires privés "ne respectent pas les normes exigées en stérilisation et hygiène", regrettant que la stérilisation soit soumise à des évaluations et efforts

personnels par certains chirurgiens-dentistes et non à des normes médicales convenues. Plus explicite quant à la contamination de l'hépatite, M. Ait Benomar a déploré, certes, quelques défaillances enregistrées au niveau de certaines cliniques dentaires à Alger, relatives notamment à l'absence d'hygiène et l'insatisfaction des patients vis-à-vis des prestations, précisant, cependant, que le virus de l'hépatite est également transmissible dans les cliniques obstétriques, chirurgicales, d'hémodialyse, d'incisiothérapie (communément appelée cupping thérapie ou Hijama) et de tatouage. Maître assistant au service de médecine dentaire au CHU de Beni Messous, Dr. Réda Lotfi Alim, également spécialiste en ODF (orthopédie dento-faciale) a mis l'accent, lui, sur l'impératif respect de la chaîne de stérilisation efficace et microscopique en nettoyant les instruments utilisés dans le curetage, l'extraction et l'obturation à l'aide d'un désinfectant pour se débarrasser des virus et champignons, avant de les conditionner dans des sa-

chets scellés hermétiquement, puis les mettre dans l'autoclave, tel que préconisé par l'OMS. Quant aux cas de transmission de l'hépatite de types B et C, Dr. Alim a fait savoir que les services dentaires relevant des établissements hospitaliers publics n'avaient déploré aucun cas d'atteinte par ce virus, car utilisant des appareils et des moyens de désinfection efficaces et des seringues à usage unique. S'attardant sur les précautions à prendre pour prévenir les équipes médicales et paramédicales de toute complication lors des séances de soins, d'autant plus que certains patients ne déclarent pas leur atteinte, M. Alim a préconisé le respect des règles d'hygiène, à l'instar de la stérilisation, le nettoyage du fauteuil dentaire, le changement du verre de rinçage pour chaque patient, le nettoyage du crachoir et le lavage des mains après chaque examen clinique. "Le respect des normes de stérilisation et la réunion des conditions d'hygiène relève, à vrai dire, de la conscience professionnelle et morale de chaque praticien."

Yasmina D / Ag

Production céréalière

Des signes encourageants pour un essor de la filière à El Bayadh

Les résultats jugés positifs enregistrés dans la wilaya d'El Bayadh dans la production des céréales durant l'année 2019, se sont avérés des signes "encourageants" pour un essor prometteur de cette filière, selon les avis tant de professionnels que des observateurs en la matière. La production des céréales a dépassé, durant l'année 2019 qui s'achève, les 225.000 quintaux avec une augmentation de 71 % par rapport à la saison écoulée. Ce sont des indicateurs encourageants qui renseignent sur le développement de cette filière en devenir dans la wilaya, soutiennent des responsables locaux du secteur de l'agriculture, affirmant que la saison écoulée a enregistré une production satisfaisante de l'ordre de 131.000 quintaux de céréales à El Bayadh. Cette wilaya steppique, connue pour sa vocation pastorale de premier plan, a vu une augmentation sans cesse croissante en matière de production de céréales ces dernières années à travers notamment des opérations de mise en valeur des terres, de facilitation et de soutien aux agriculteurs et aux investisseurs pour développer cette filière et donner une impulsion à cette dynamique enclenchée dans

la wilaya, a-t-on souligné au service organisation de la production et de soutien technique de la direction des services agricoles (DSA). La récolte à El Bayadh englobe plus de 140.000 quintaux d'orge, 56.000 qx de blé dur et près de 25.000 qx de blé tendre et environ 3.200 qx de fourrages, à la faveur de la saison en cours qui a enregistré une production "record" de céréales. Ainsi, la daïra de Bougtob a enregistré le taux le plus élevé en matière de production de céréales cette saison estimée à plus de 121.000 quintaux. La daïra de BrLzina a réalisé une production dépassant 46.000 quintaux et la daïra de Rogassa plus de 18.000 quintaux, alors que le restant de la production est réparti entre les daïras de la wilaya (Labiodh Sidi Cheikh, Bousemghoun, Chellala et El Bayadh), a-t-on fait savoir. La DSA a expliqué cette augmentation par l'extension des surfaces emblavées ayant atteint près de 18.000 hectares, ce qui a permis de récolter 11.000 ha par rapport à la saison écoulée qui a vu une augmentation de la surface irriguée, soit une différence de 2.800 ha pour atteindre une surface irriguée globale de près de 5000 ha à l'échelle de la wilaya. Toutefois,

la surface irriguée durant la saison écoulée n'a pas dépassé les 2200 ha. Pour encourager les agriculteurs à augmenter les périmètres irrigués au niveau de la wilaya, 35 agriculteurs d'El Bayadh ont bénéficié d'un soutien pour l'acquisition d'équipements d'irrigation, à travers un programme lancé en début 2018 et qui s'est poursuivi en 2019. Ces agriculteurs ont bénéficié d'un nombre "important" des systèmes utilisés dans l'irrigation d'appoint dans les périmètres réservés à la céréaliculture, avoisinant 100 kits pour développer les opérations d'irrigation par aspersion en premier lieu. D'autres ont été dotés de matériels d'irrigation goutte à goutte et d'autres d'équipements pour la réalisation de 12 bassins d'eau, outre le soutien financier accordé pour le forage de puits profonds dont les moyens de pompage. D'autres agriculteurs ont bénéficié, durant la saison en cours, d'un soutien destiné à l'acquisition de matériels de semences et pour effectuer des travaux d'aménagement de parcelles agricoles dont les tracteurs. Pour valoriser ces résultats, un programme a été tracé au titre de l'année 2019/2020 pour emblaver plus de 13.000 ha, soit une augmentation de plus de

1.000 ha par rapport à la saison écoulée, en diverses variétés de céréales, en premier lieu l'orge, selon la même source. Il s'agit de la même surface qui s'ajoutera à la surface globale irriguée de la wilaya

Vulgarisation et accompagnement pour booster la production

La DSA a arrêté un calendrier de visites périodiques de techniciens et ingénieurs des services de vulgarisation agricoles au profit des professionnels de la filière des céréales dont le nombre avoisine les 2.500, pour les sensibiliser et accompagner un plus grand nombre d'entre eux, les aider à améliorer les méthodes des labours et d'irrigation et leur faire connaître l'importance de l'utilisation des semences traitées compte tenu de l'intérêt qu'elles ont pour augmenter les rendements agricoles. Les mêmes services ont signé des conventions avec l'institut technique des grandes cultures de la wilaya de Saïda pour mener une expérience pour l'ensemencement de plusieurs variétés de semences de céréales au niveau des communes de Tousmouline et El Kheiter, durant la saison prochaine, à l'effet de connaître le rendement de chaque variété et

son adaptation aux conditions climatiques de la région considérant que cette expérience, est 01a deuxième du genre après celle expérimentée la saison passée qui a eu lieu dans la commune de Brizina et qui a donné des résultats probants. Pour mettre fin aux souffrances des agriculteurs et les investisseurs de la wilaya parmi les professionnels de la filière des céréales et stocker les récoltes, Il est attendu l'entrée en service du silo de stockage des céréales, situé au chef-lieu de wilaya avant la fin de l'année prochaine, ayant des capacités d'exploitation à près de 100.000 quintaux. Le taux d'avancement des travaux de ce projet est de 50 pour cent, a indiqué le directeur des services agricoles, Saad Lahouari. Ce dock silo relevant de l'Office interprofessionnel des céréales, qui s'étale sur une superficie de 4 hectares et qui consiste en l'approvisionnement en semences et qui va régler l'épineux problème de déplacements des agriculteurs vers les wilayas voisines, entend encourager les agriculteurs à augmenter la surface consacrée aux semences à travers les zones agricoles dans la wilaya et partant la production des céréales, au niveau d'El Bayadh.

Moussa O / Ag

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Conseil constitutionnel:

Les candidats à la présidentielle du 12 décembre invités à établir leurs comptes de campagne électorale

Les candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre sont tenus d'établir un compte de campagne électorale retraçant "selon leur origine et leur nature" toutes les recettes perçues et les dépenses effectuées à déposer auprès du Conseil constitutionnel, a indiqué jeudi le Conseil dans un communiqué. Conformément aux dispositions de l'article 196 de la loi organique portant régime électoral, "les candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 sont tenus d'établir un compte de campagne retraçant, selon leur origine et leur nature, l'ensemble des recettes perçues et des dépenses effectuées. Les comptes des candidats sont déposés auprès du Conseil constitutionnel", a précisé le communiqué. "Le rapport du compte de campagne électorale doit porter le sceau et la signature d'un expert comptable ou d'un commissaire aux comptes agréé et retracer, selon leur origine et leur nature les recettes dûment justifiées, ainsi que les dépenses appuyées de pièces justificatives", ajoute la même source. Conformément aux dispositions de l'article 56 (alinéa 4) du règlement fixant les règles de fonctionnement du

Conseil constitutionnel, modifié et complété, "ce compte peut être déposé par toute personne en possession d'une délégation légale du candidat concerné au-

près du greffe du Conseil Constitutionnel dans un délai n'excédant pas le 18 mars 2020".



Attaque terroriste contre un détachement militaire au Burkina Faso

L'Algérie condamne "avec force"

L'Algérie a condamné "avec force" l'attaque terroriste ayant ciblé mardi dernier un détachement militaire dans le nord du Burkina Faso et qui a coûté la vie à de nombreuses personnes dont des civiles. "Nous condamnons avec force l'attaque terroriste qui a ciblé, mardi 24 décembre 2019, un détachement militaire de l'armée burkinabé ainsi que des civils à Arbinda, dans le nord du Burkina Faso, ayant coûté la vie à de nombreuses personnes dont des civiles, en grande majorité des femmes", indique jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif dans une déclaration. "Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes et assurons de notre solidarité le gouvernement et le peuple burkinabés frères", a-t-il souli-

gné. "Nous restons convaincus que le gouvernement et le peuple burkinabés sauront trouver l'énergie et la détermination né-

cessaires pour combattre et venir à bout de ce fléau", a-t-il ajouté.



Une première nationale

Un patient évacué en urgence par hélicoptère à El Oued



Un patient a été évacué en urgence jeudi soir à partir de l'aéroport de Guemar (14 kms au nord d'El-Oued), une première du genre au niveau national, ont indiqué des responsables ayant supervisé l'opération. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre les ministères de l'Intérieur, de la Santé et des Transports portant obligation de la prise en charge de patients des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux dans son volet relatif à l'évacuation par voie aérienne dans les cas délicats, a précisé le directeur local de la Protection civile, Ahmed Baoudji. Le patient a été évacué à bord d'un hélicoptère de type (AW139) relevant des services de la Protection civile ayant pris en charge les procédures du transport aérien. Il s'agit de Necib Khelifa (60 ans) souffrant de complications cardiaques, placé en soins intensifs à l'hôpital Djilali Ben Amer (Centre-ville), qui a été évacué à la clinique des Oasis, à Ghardaïa (430 km du chef-lieu de la wilaya d'El Oued), a fait savoir le directeur de la Santé, Abdelkader Laouini. Tous les moyens humains et matériels ont été réunis pour assurer la prise en charge du patient, son évacuation et le suivi de son état de santé.

Carnage routier à El Oued

Six (6) morts et (5) cinq blessés dans un accident de la route

Six (6) personnes ont trouvé la mort et cinq (5) autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu hier après midi dans la wilaya d'El Oued. Le drame est survenu au niveau de la route nationale (RN-48 (A) reliant la commune de Réguibia (30 km nord du chef lieu de wilaya) et celle de Djamaa (wilaya d'El M'Gair), suite à une collision frontale entre un véhicule utilitaire et un camion léger, causant la mort sur place de six (6) personnes et des blessures à cinq (5) autres, a indiqué le directeur de la protection civile Ahmed Baouji. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Ben Amar Djilani de la ville d'El Oued, où ont été également évacués aux services des urgences les blessés, selon la même source. Une enquête a été diligentée par les services de sécurités compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

La Turquie décrète l'exemption de visa pour une catégorie d'algériens

La Turquie vient d'exempter officiellement de visa les algériens de moins de 15 ans et de plus de 65 ans. En effet, dans un décret signé par le président de la République turque Recep Tayyip Erdogan et publié sur le journal officiel, les citoyens algériens détenant un passeport, âgés de moins de 15 ans et de plus de 65 ans seront exemptés de visa pour les voyages touristiques en Turquie pour un séjour de 90 jours maximum sur un délai de 180 jours. Le décret numéro 6458 en question a été accordé selon l'article 18 de la loi sur les étrangers et la protection internationale.